

L'UEM à la croisée des chemins – Actes de la conférence

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_uem_a_la_croisee_des_chemins_actes_de_la_conference-fr-c936d4dc-2ae3-41bf-9b70-89067667b94a.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016





L'UEM à la croisée des chemins

La pensée de Pierre Werner
et son actualité au XXI^e siècle

Actes de la conférence

Cercle Cité Luxembourg, 6 mars 2013

Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe



L'UEM à la croisée des chemins

La pensée de Pierre Werner
et son actualité au XXI^e siècle

Actes de la conférence organisée par le CVCE
en partenariat avec la Fondation du Mérite Européen
et avec le soutien de la Fondation Pierre Werner



Knowing the past to build the future

© 2013 Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

Crédit photos: © CVCE, © Archives familiales Pierre Werner

Crédit photo couverture: © Archives familiales Pierre Werner

Crédit photos: p. 48 © Banque de France, p. 49 © SIP

Les opinions exprimées dans les contributions qui suivent reflètent l'avis personnel de leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions des organisations auxquelles ils appartiennent, ni celles du CVCE.

Cette publication est protégée, dans toutes ses composantes, par les dispositions des lois sur la propriété intellectuelle, notamment celles relatives au droit d'auteur.

La reproduction de tout ou partie de cette publication est dès lors interdite et est soumise à l'accord préalable du CVCE.

ISBN 978-99959-708-1-9

Table des matières

Avant-propos.....	4
Affiche de la manifestation.....	6
Programme de la manifestation.....	7
I. Conférence «L'UEM à la croisée des chemins. La pensée de Pierre Werner et son actualité au XXI^e siècle».....	9
Ouverture de la manifestation par le professeur René Leboutte.....	11
Introduction par madame Susana Muñoz.....	13
Présentation du corpus de recherche «Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner», par madame Elena Danescu.....	17
«La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe», par monsieur Jean-Claude Trichet.....	26
«L'Europe au-delà de l'euro», par monsieur Jean-Claude Juncker.....	36
Présentation biographique de monsieur Jean-Claude Trichet.....	46
Présentation biographique de monsieur Jean-Claude Juncker.....	47
II. Cérémonie de remise du Collier du Mérite Européen à monsieur Jean-Claude Trichet.....	49
Allocution par monsieur Jacques Santer.....	51
<i>Laudatio</i> par monsieur Jean-Claude Juncker.....	53
Mot de remerciement de monsieur Jean-Claude Trichet.....	56
III. L'événement en images.....	59
IV. Annexes.....	67
Pierre Werner, repères biographiques.....	69
Le projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe».....	72
Corpus de recherche «Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner».....	74
Structure du corpus de recherche.....	76
Projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» Liste des personnalités interviewées.....	77
Projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» Membres du comité de patronage.....	78

Avant-propos



L'édification d'une Europe unie était et demeure toujours l'un des projets les plus importants de notre continent. Nourris par une même volonté d'assurer la paix et la prospérité, ses pères fondateurs visaient dès son origine une collaboration étroite sur le plan économique et monétaire. C'est dans cette perspective qu'au sommet de La Haye (1-2 décembre 1969), le Conseil des ministres a chargé un groupe d'experts conduit par Pierre Werner, alors Premier ministre, ministre des Finances luxembourgeois et militant européen engagé, de préparer un rapport établissant la marche à suivre pour que cette union puisse voir le jour avant 1980. Empreint à la fois de la vision innovante et de la rigueur de Pierre Werner, le rapport portant sur la réalisation par étapes de l'Union économique et monétaire, communément appelé plan Werner, est publié en octobre 1970. En raison de la crise économique mondiale des années 70, ce plan a dû être mis entre parenthèses, mais il a le mérite d'avoir préfiguré les fondements de l'Union économique et monétaire telle qu'elle sera inscrite en 1992 dans le traité de Maastricht.

Aujourd'hui, l'Union économique et monétaire se trouve à une croisée des chemins et la crise qu'elle traverse aura des conséquences profondes à la fois sur l'avenir de la construction européenne et sur la place de l'Europe dans le monde. Pour mieux faire comprendre l'évolution du modèle européen d'intégration économique et monétaire, le CVCE étudie, par le biais du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe», la genèse et l'évolution de l'euro augurée par le rapport Werner. Ce rapport permet d'éclairer le contexte des défis auxquels l'Union économique et monétaire fait face aujourd'hui.

Ce projet a été rendu possible grâce notamment à l'exploitation des archives familiales inédites de Pierre Werner, auxquelles le CVCE a un accès privilégié. Les entretiens audiovisuels avec des personnalités luxembourgeoises et européennes qui partagent leurs souvenirs sur la pensée et l'action européennes de Pierre Werner complètent les recherches archivistiques originales et leur apportent une plus-value spécifique. Destinés notamment à la communauté scientifique, les résultats des travaux prennent la forme d'un corpus de recherche intitulé «Une relecture du rapport Werner de 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner». Ce corpus se compose d'une étude scientifique et d'une collection de sources primaires riche de près de 900 documents. Il est accessible à tout public sur le site du CVCE **www.cvce.eu/recherche/projet-werner**.

À l'occasion de la publication de ce corpus de recherche, le CVCE a organisé le 6 mars 2013 la manifestation «L'UEM à la croisée des chemins. La pensée de Pierre Werner et son actualité au XXI^e siècle» au Cercle Cité Luxembourg, en partenariat avec la Fondation du Mérite Européen et avec le soutien de la Fondation Pierre Werner.

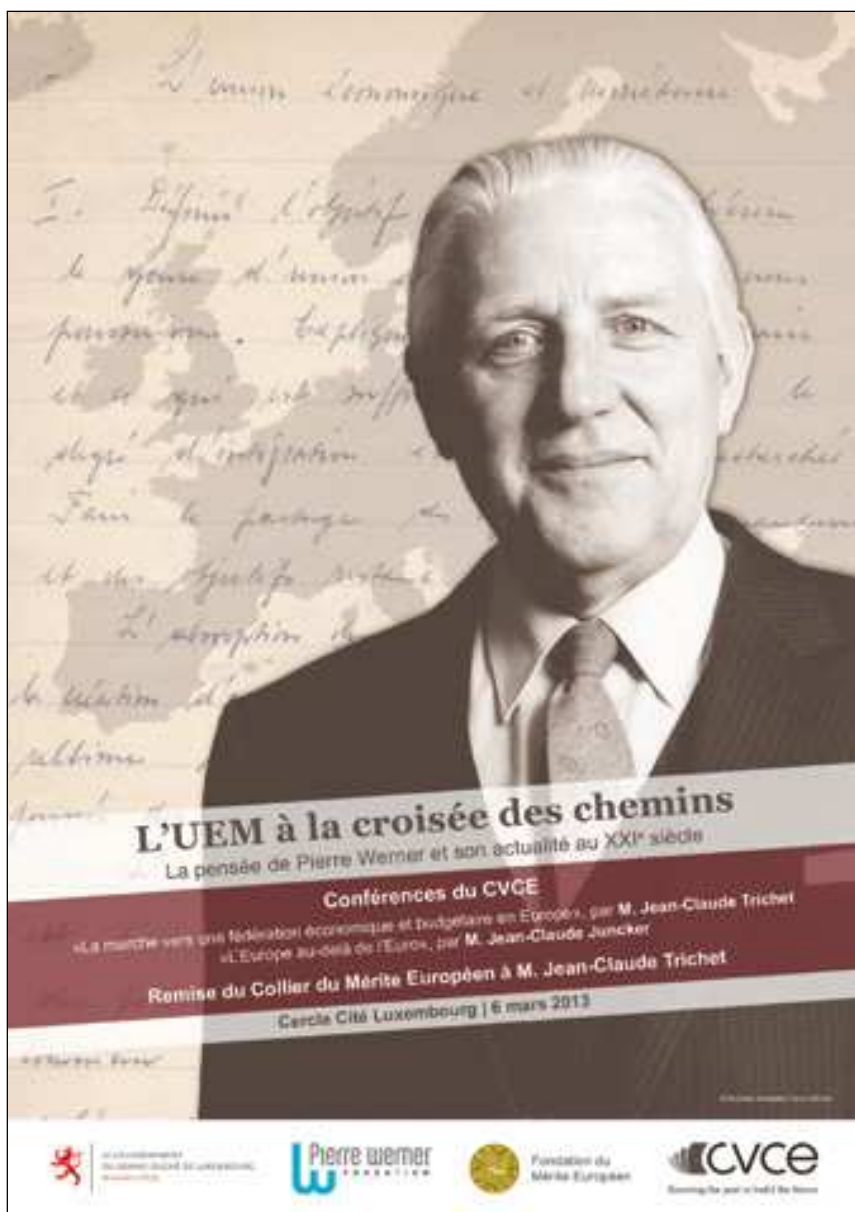
L'événement, qui a réuni plus de 300 personnalités venant du monde universitaire, diplomatique et politique, ainsi que des milieux économiques et bancaires européens et internationaux, a été rehaussé par les conférences de deux orateurs de marque: Jean-Claude Trichet, gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien président de la Banque centrale européenne, et Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg et ancien président de l'Eurogroupe. Ceux-ci ont exposé leurs propres réflexions sur les scénarios d'évolution de l'Union économique et monétaire, ainsi que de la construction européenne en général et ont tracé des perspectives d'avenir. À l'issue de ces conférences, Jean-Claude Trichet a reçu le Collier du Mérite Européen des mains de Jean-Claude Juncker, tandis que Jacques Santer lui a remis le Diplôme du Mérite Européen.

Cette manifestation, qui s'est déroulée autour de la pensée de Pierre Werner dont le centenaire de naissance est célébré cette année, est une véritable incitation à revenir aux sources et à mieux connaître le passé afin de comprendre le présent et construire le futur.

Reflétant une soirée mémorable consacrée à l'Europe et à ses grands bâtisseurs d'hier et d'aujourd'hui, la présente publication invite les lecteurs à découvrir davantage le projet européen d'intégration économique et monétaire dans l'espoir qu'elle sera une source d'inspiration pour relever les défis actuels de la construction d'une Europe unie.



Marianne Backes
Directrice du CVCE



L'union économique et monétaire

Il faut définir l'objectif

le genre d'union

personnes. L'objectif

et ce qui est suffisant

degré d'intégration

Faire le partage de

et des bénéfices

L'absorption de

la création de

sublime

pour

L'UEM à la croisée des chemins

La pensée de Pierre Werner et son actualité au XXI^e siècle

Conférences du CVCE

«La marche vers un fédérateur économique et budgétaire en Europe», par M. Jean-Claude Trichet

«L'Europe au-delà de l'Euro», par M. Jean-Claude Juncker

Remise du Collier du Mérite Européen à M. Jean-Claude Trichet

Cercle Cité Luxembourg | 6 mars 2013

 Grand-Duché de Luxembourg

 **Pierre Werner**
FONDATEUR

 **Fondation du Mérite Européen**

 **CVCE**
Renewing the past to build the future

Programme de la manifestation

- 18h00** Ouverture de la manifestation par le professeur René Leboutte, président du comité d'experts du CVCE
- Introduction par madame Susana Muñoz, responsable du département *European Integration Studies*, membre du comité de direction du CVCE

I. Conférence «L'UEM à la croisée des chemins»

- 18h05** Présentation du corpus de recherche «Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner», par madame Elena Danescu, chercheur au CVCE
- 18h15** «La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe», par monsieur Jean-Claude Trichet, gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien président de la Banque centrale européenne
- 19h00** «L'Europe au-delà de l'Euro», par monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, ancien président de l'Eurogroupe

II. Cérémonie de remise du Collier du Mérite Européen à Monsieur Jean-Claude Trichet

- 19h45** Allocution par monsieur Jacques Santer, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne, président du conseil d'administration de la Fondation du Mérite Européen
- 19h50** *Laudatio* par monsieur Jean-Claude Juncker, président de la Fondation du Mérite Européen
- 20h00** Remise du Collier du Mérite Européen
- 20h05** Mot de remerciement du récipiendaire
- 20h15** La manifestation sera clôturée par l'hymne européen suivi d'une réception

I. Conférence

«L'UEM à la croisée des chemins.
La pensée de Pierre Werner
et son actualité au XXI^e siècle»

Ouverture de la manifestation par le professeur René Leboutte, président du comité d'experts du CVCE



Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Monsieur le Gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien président
de la Banque centrale européenne,
Monsieur le Ministre d'État honoraire,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents des institutions européennes siégeant au Luxembourg,
Madame et Messieurs les membres de la Chambre des Députés et du Parlement
européen,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chère famille Werner,

Au nom du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, de la Fondation du Mérite Européen et de leurs partenaires, permettez-moi de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue à l'exceptionnelle manifestation de ce soir – «L'UEM à la croisée des chemins» – placée sous le signe de la pensée de Pierre Werner, de l'Europe et d'éminents Européens d'aujourd'hui.

La première partie de la manifestation sera consacrée à une conférence autour de la pensée de Pierre Werner et son actualité au XXI^e siècle. Nous avons le plaisir de recevoir à cette occasion deux orateurs de marque: monsieur Jean-Claude Trichet, gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien président de la Banque centrale européenne, et monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président sortant de l'Eurogroupe, tous les deux membres du comité de patronage du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» que le CVCE a lancé en 2011 dans le cadre de son programme scientifique consacré à l'étude des questions économiques et monétaires européennes.

Je tiens tout particulièrement à remercier nos conférenciers qui nous offrent le privilège de partager avec nous, ce soir, leurs réflexions sur la crise et les scénarios de l'évolution de l'Union économique et monétaire.

Ces interventions qui se répondent l'une l'autre seront précédées de la présentation du corpus de recherche sur le rapport Werner à la lumière des archives familiales Pierre Werner, que le CVCE a récemment publié.

La deuxième partie sera consacrée à la cérémonie de remise du Collier du Mérite Européen à monsieur Jean-Claude Trichet, pour son action en faveur de l'intégration monétaire européenne. J'exprime ici ma gratitude à monsieur Jacques Santer, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne et président du conseil d'administration de la Fondation du Mérite Européen, pour avoir associé la Fondation à ce moment de réflexion.

La manifestation sera clôturée par l'hymne européen, suivi d'une réception.

Je tiens aussi à saluer la Fondation Pierre Werner, partenaire de longue date du CVCE, pour sa contribution à l'organisation de cet événement, et je remercie le Cercle Cité qui nous accueille dans le plus bel écrin du Luxembourg.

Les nombreuses personnalités du monde académique, universitaire, diplomatique et public luxembourgeois et européen, qui ont accepté d'honorer de leur présence cette soirée académique, témoignent de leur attachement profond et de longue date à la cause européenne et nous sommes heureux et fiers de les avoir parmi nous.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant une belle soirée européenne, je cède la parole à madame Susana Muñoz, membre du comité de direction du CVCE, responsable du département «*European Integration Studies*», qui poursuivra la conduite de la manifestation après une courte introduction.

Introduction
par madame Susana Muñoz,
responsable du département *European Integration Studies*,
membre du comité de direction du CVCE



Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Monsieur le Gouverneur honoraire de la Banque de France, ancien président
de la Banque centrale européenne,
Monsieur le Ministre d'État honoraire,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Présidents des institutions européennes siégeant au Luxembourg,
Madame et Messieurs les membres de la Chambre des Députés et du Parlement
européen,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,
Chère famille Werner,

Au nom de la direction du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, – et
personnellement au nom de notre directrice, madame Marianne Backes, qui,
malheureusement, ne peut pas nous accompagner ce soir, – je tiens à vous
adresser nos plus chaleureux remerciements pour votre présence.

Je remercie tout particulièrement monsieur le Premier Ministre Jean-Claude
Juncker et le président Jean-Claude Trichet d'avoir accepté notre invitation et
de nous faire partager leur expérience et leur analyse sur le passé et l'avenir de
l'Union économique et monétaire.

Le moment pour une telle conférence est propice à plusieurs titres.

Elle s'inscrit tout d'abord dans la volonté de notre centre de partager les
résultats de nos travaux de recherche, comme nous le faisons ce soir, et de les
valoriser auprès de la société. Et le tout, motivé par la conviction profonde qui

nous guide depuis toujours: la nécessité de mieux comprendre le passé pour construire notre avenir.

Cette conférence marque l'achèvement d'une première étape de réflexion du CVCE sur le processus d'intégration économique et monétaire que nous avons lancée il y a plus de deux ans. Au centre de notre programme de recherche se situe l'évolution de la politique économique et monétaire européenne dans un contexte de crise et de relance récurrent.

À travers une approche interdisciplinaire (historique, juridique, politique et économique), le CVCE vise à analyser et à mieux expliquer les tenants et les aboutissants de ce processus, contribuant ainsi à élargir les connaissances, à faciliter une meilleure compréhension et à développer l'esprit critique d'une société avertie et consciente.

C'est dans cette perspective que sont abordés en synergie deux projets de recherche au CVCE: un premier projet, l'un des projets majeurs du centre, sur l'œuvre et la pensée européennes de Pierre Werner; et un deuxième projet consacré à l'Union économique et monétaire dans une dimension historique et juridique sur le long terme.

Cette première étape s'est appuyée notamment sur l'analyse des archives familiales de Pierre Werner auxquelles le CVCE a un accès privilégié dans le cadre d'un accord particulier de collaboration avec la famille Werner. Longtemps restées inexplorées, ces archives recèlent de nombreux documents inédits et procurent un nouvel éclairage sur différentes questions européennes, dont la politique européenne du Luxembourg. C'est aussi en pleine synergie que le CVCE souhaite apporter sa contribution aux études portant sur des questions d'importance pour le Luxembourg et approfondir les analyses sur le rôle du Grand-Duché dans la construction européenne.

Je saisis cette occasion pour réitérer nos chaleureux remerciements à la famille Werner pour la confiance qu'elle nous a témoignée et pour la disponibilité avec laquelle elle nous accompagne dans nos recherches.

Le lancement du projet «Pierre Werner et l'Europe» a eu lieu en 2011 dans le cadre d'une manifestation académique autour d'une conférence de monsieur Jean-Claude Juncker.

À cette occasion fut constitué un comité de patronage du projet composé de 29 hautes personnalités luxembourgeoises et européennes réunies sous la présidence de monsieur le Premier ministre.

La première phase du projet a porté sur le rapport Werner. Ses premiers résultats ont été publiés sous forme d'un corpus de recherche sur le site du CVCE.

Ensemble avec une étude et des sources documentaires textuelles et iconographiques, dont bon nombre inédites, le volet de témoignages historiques audiovisuels recueillis par l'équipe du CVCE apporte une vraie valeur ajoutée et offre de nouvelles sources orales à des fins scientifiques, sans exclure leur valeur patrimoniale.

Ce corpus de recherche a été soumis à une évaluation (*peer review*) par un comité d'accompagnement scientifique composé d'éminents experts dans le domaine, à savoir les professeurs:

- René Leboutte, professeur d'histoire contemporaine et titulaire de la Chaire Jean Monnet ad personam en histoire de l'intégration européenne à l'Université du Luxembourg;

- Ivo Maes, conseiller senior pour les études historiques au département des études de la Banque nationale de Belgique et professeur, Chaire Robert Triffin, à l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain;

- Sylvain Schirmann, professeur à l'Université de Strasbourg, titulaire d'une Chaire Jean Monnet d'histoire de la construction européenne, directeur de l'Institut d'études politiques de l'Université de Strasbourg;

à qui j'adresse également nos remerciements.

Cette conférence marque aussi un jalon dans la poursuite de nos objectifs: une série de nouveaux travaux du CVCE sur l'Union économique et monétaire est attendue cette année et ces travaux se poursuivront en 2014.

D'abord, des participations à des conférences internationales et des publications scientifiques qui en résulteront. Je mentionnerais seulement la *Biennial Conference of the European Union Studies Association* à Baltimore en mai prochain, la conférence annuelle de l'*University Association for Contemporary European Studies* (UACES) «*Exchanges ideas in Europe*», à Leeds, en septembre, ou encore une session à la British Academy en octobre. Autant de résultats qui contribuent à la visibilité de nos travaux sur Pierre Werner sur la scène internationale.

Aussi, deux dossiers thématiques, destinés principalement aux communautés de l'enseignement supérieur et de la formation tout au long de la vie, seront publiés à l'automne sur le site du CVCE: l'un consacré à Pierre Werner, l'autre à la politique de l'Union européenne en matière économique et monétaire (origine, fonctionnement et futur).

Le projet «Pierre Werner et l'Europe» se poursuivra en examinant les étapes ultérieures de l'Union économique et monétaire, et en abordant un certain nombre de questions européennes qui ont plus particulièrement mobilisé l'ancien Premier ministre: la bataille des sièges, le «compromis de Luxembourg», l'adhésion britannique, la coopération Benelux et l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Un deuxième corpus de recherche sera ainsi publié.

Tous ces résultats seront disponibles sur notre site Internet pour des utilisations qui profitent en priorité à la communauté scientifique et aux communautés de professeurs et d'étudiants, mais aussi à des professionnels issus de divers secteurs d'activité, de même qu'à tout citoyen intéressé et désireux de mieux connaître ces questions européennes.

Je mentionnerai particulièrement l'étroite collaboration avec l'Université du Luxembourg pour des travaux de recherche et des enseignements dans le cadre de nos projets.

De plus, le CVCE accueille depuis l'année dernière des chercheurs invités provenant d'universités européennes qui mènent des recherches autour de différentes problématiques liées à l'UEM et qui donneront lieu à des publications numériques sur notre site.

Enfin, l'organisation d'une manifestation scientifique autour de la pensée et l'œuvre de Pierre Werner est également prévue à la fin de 2013.

2013 marque – ne l'oublions pas – le centenaire de la naissance de Pierre Werner, père du premier projet d'union monétaire européenne. Cette conférence est aussi l'occasion de rendre hommage à l'engagement européen de Pierre Werner.

Je laisse maintenant madame Elena Danescu, docteur en économie, chercheur en charge du projet «Pierre Werner et l'Europe», vous présenter le corpus de recherche «Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner».

Merci.

Présentation du corpus de recherche
«Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à
la lumière des archives familiales Pierre Werner»,
par madame Elena Danescu, chercheur au CVCE



Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Monsieur le Président honoraire de la Banque de France,
Monsieur le Ministre d'État honoraire,
Excellences, Mesdames, Messieurs,
Chers membres de la famille Werner,

En ce début de l'année du centenaire de Pierre Werner, l'équipe du projet «Pierre Werner et l'Europe» est particulièrement honorée du cadre qui lui est offert pour présenter les résultats de la première étape de ses recherches.

Pourquoi avoir donné la priorité au rapport Werner?

Tout d'abord en raison de la portée de ce document pour l'histoire de la construction européenne, ainsi que pour la particulière résonance de ses conclusions dans le contexte de la crise économique et financière mondiale de ces dernières années, qui a entraîné la zone euro dans son épicerie.

Ensuite, parce que les travaux du comité Werner se sont déroulés en cadre restreint, dans une atmosphère empreinte de confidentialité, dont les traces écrites sont peu nombreuses. De ce fait, la chronique historique du rapport et du *consensus* politique qui a scellé son adoption ne ressort nullement des archives officielles.

Enfin, parce que les inédites archives de la famille Werner révèlent des informations nouvelles sur l'étendue et la subtilité du rôle de Pierre Werner dans l'élaboration et l'approbation du rapport, que ce soit en matière théorique, de la méthode ou d'influence politique.

Développées dans une approche méthodologique multidisciplinaire, nos recherches reposent sur deux piliers:

Le premier est constitué par les archives familiales Werner, qui recèlent une multitude de documents que Pierre Werner même a rassemblés méthodiquement à partir des années 1950. Il s'agit notamment de manuscrits, discours, échanges avec diverses personnalités académiques et politiques, correspondance diplomatique, textes institutionnels, ainsi que d'un grand nombre d'articles de presse du monde entier. À ceci se rajoute un important volet iconographique contenant des photos et des enregistrements sonores et filmés. Nos recherches se sont poursuivies dans les plus pertinents fonds d'archives européens et internationaux, institutionnels et non institutionnels, publics et privés. Une sélection a été opérée afin de le compléter utilement, de mettre en perspective les sources provenant des archives familiales Werner et d'enrichir la variété, la diversité et l'équilibre de nos sources.

Le deuxième pilier, qui confère une plus-value spécifique au projet, réside dans le volet des témoignages historiques recueillis par le CVCE¹.

Le corpus comprend une étude scientifique approfondie qui, sur la base des sources originales et peu connues, aborde des questions nouvelles. L'objectif de nos travaux n'est pas le rapport Werner en soi, mais l'alchimie et l'état d'esprit dans lesquels il a émergé, tout comme l'empreinte que personnalités phare de l'époque ont laissée sur cette œuvre collective. On propose ainsi une véritable «relecture» du rapport Werner en retraçant son contexte, le déroulement des travaux, son incidence sur la poursuite du chemin vers l'Union économique et monétaire. L'étude est accompagnée d'une riche bibliographie, d'une chronologie, ainsi que d'un index des personnalités contenant leurs principaux pères biographiques.

Le sujet examiné nous a amenés à nous concentrer sur la période 1968-1974 (année de la suspension *de facto* du rapport Werner). Le souci de cohérence et de mise en perspective historique a cependant justifié le fait que l'analyse intègre des éléments antérieurs et postérieurs à la période du rapport Werner.

Avec une architecture d'envergure et disponible en français, en anglais et en allemand, le corpus de recherche est structuré en six grands chapitres, divisés en sections, dont chaque niveau est doté d'un texte d'analyse et d'un volet documentaire pertinent².

¹ Liste des personnalités interviewées, voir page 77.

² Structure du corpus de recherche, voir page 76.

Un regard synthétique sur l'ensemble des travaux accomplis révèle les résultats suivants:

1. La constitution d'une collection complète de sources relatives au contexte monétaire international de l'après-guerre (les accords de Bretton Woods, le plan Marshall, l'Organisation européenne de coopération économique), sur le sommet de La Haye de décembre 1969, ainsi que sur les plans d'intégration monétaire proposés par différents pays et par la Commission des CE.

On a étudié, depuis les années 1950, la genèse de la pensée monétaire de Pierre Werner et sa réflexion portant sur une monnaie européenne, d'abord commune, unique ensuite. Le dialogue intellectuel avec des économistes réputés (Fernand Collin, Jacques Rueff, Hermann Abs, Robert Triffin) et avec des militants européens (Jean Monnet) fut intense. On peut ainsi mieux comprendre que sa désignation à la tête du comité ad hoc ne fut ni le fruit du hasard, ni un choix éminemment politique, mais un geste de raison en faveur d'un Européen engagé, dont la réputation de rassembleur s'était révélée par le «compromis de Luxembourg» de 1966.

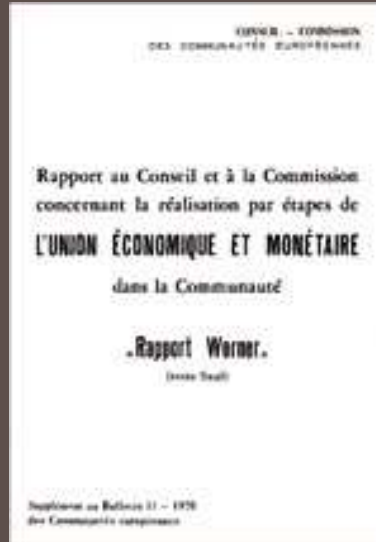
2. Nous avons pu reconstituer l'ensemble des réunions du comité Werner – séances plénières, consultations d'experts, y compris au sein des comités spécialisés de la Commission des CE – avec l'identification des participants, de la problématique et des documents débattus, ainsi que des principales confrontations doctrinaires et d'intérêts politiques.

3. L'action de Pierre Werner au niveau de la méthode et dans la coordination du groupe ad hoc est doublée par une contribution substantielle sur le fond du rapport. Car – et permettez-moi de citer les propos prononcés par monsieur Jean-Claude Trichet dans son discours de départ de la Banque centrale européenne, prononcé le 19 octobre 2011: *«Ce n'est pas suffisant de savoir, il faut appliquer son savoir. Ce n'est pas suffisant de vouloir, il faut agir»*.

3.1. Pierre Werner propose comme principe de travail de son comité que les idées et les propositions exprimées soient toujours abordées dans une approche comparative, en identifiant d'emblée les zones des consensus et les accords à atteindre. *«Il faut consolider ce qui nous unit et négocier, en vue d'aplanir les divergences, autour de ce qui nous sépare»* disait-il.

3.2. Pierre Werner inspire la méthode du plan par étapes, qui suppose un point de départ, un point d'arrivée souhaité et des voies alternatives possibles pour lier les deux points. Il s'agit en fait de la vision «du plan luxembourgeois en cinq points pour une union monétaire» qu'il avait présenté le 26 janvier 1968 à la tribune d'*Europaforum*. Ce même plan met en exergue la nécessité d'un parallélisme entre la coordination des politiques économiques et l'intégration monétaire.

Deux années plus tard, cet équilibre subtil présidera à la rédaction du rapport Werner. La solution médiane qu'il trouve à la confrontation entre «économistes» et «monétaristes» sera considérée comme un «autre compromis de Luxembourg».



«Notre ambition était de briser définitivement le cercle vicieux des préalables économiques et politiques. Entre l'opinion qui considère l'union monétaire comme le couronnement de l'intégration européenne et celle qui en ferait le moteur quasi tout puissant, nous avons essayé de tracer une ligne médiane. Je pense que les propositions sont dans la ligne des traités existants, qu'elles tendent précisément à assurer la réalisation de la plénitude de leurs objectifs. Aussi pour la première étape, pouvons-nous faire une grande partie du chemin sans modification des traités. Toutefois, une forte volonté politique doit accompagner ce processus tout au long de sa réalisation».

Déclaration de Pierre Werner au Conseil des ministres des CE,
Luxembourg, 26 octobre 1970.

Alors que le rapport intermédiaire (présenté le 22 mai 1970) n'est qu'un document schématique, Pierre Werner énonce (lors de la réunion des ministres des Finances des 8-9 juin 1970) les six axes d'approfondissement des travaux. Une place de choix appartient aux instruments de coordination budgétaire, à la politique économique à moyen terme et à la problématique institutionnelle. En cette matière, le rapport Werner final préconisera une audacieuse et visionnaire architecture: la création d'un «centre de décision pour la politique économique» placé sous le contrôle démocratique du Parlement européen élu au suffrage universel, ainsi que d'un «système communautaire de banques centrales».

Notons également que profondément imprégné par le modèle luxembourgeois d'économie sociale de marché, Pierre Werner proposera (lors du conseil du 9 juillet 1970) «la nécessité de consulter les partenaires sociaux en cas de décision monétaire importante».

3.3. Il a aussi œuvré en faveur de la dimension extérieure de l'Union économique et monétaire que le plan par étapes supposait. Ce sera notamment l'idée de consolider (la future) identité monétaire et la solidarité européenne en faisant parler les Six d'une voix commune dans les organisations financières internationales.

4. Des archives inédites ont révélé son implication déterminante, ainsi que des faits nouveaux sur le rôle du Comité des gouverneurs des Banques centrales, dont l'avis technique fait partie intégrante du rapport. Sont ainsi retracées les synergies décisives que Pierre Werner a établies avec certains membres de son comité (le baron Ansiaux, Bernard Clappier, Walter Schöllhorn), avec Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing et Willy Brandt, ainsi qu'avec des personnalités de marque de la cause européenne (Jean Monnet, Robert Marjolin, le baron Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, Robert Triffin, Karl Schiller).

Grâce aux archives familiales Werner a pris forme une véritable chronique en images retraçant les grands moments de l'Europe monétaire.

Grands acteurs de l'Europe monétaire (1961-1980)



avec Robert Schuman, 1961



avec Ludwig Erhard, 1964



avec Johan Witteveen et Rolf Dahlgren, 1965



avec Joseph Bech et Kurt Georg Kiesinger, 1967



avec Albert Borschette et Sizzo Mansholt, 1967



avec George Brown et Harold Wilson, 1967



avec Dean Rusk, 1967



avec Willy Brandt, 1967



avec Jean-Charles Snoy et d'Oppuers,
1969



Sommet de La Haye, 1969



avec Valéry Giscard d'Estaing, 1969



avec Gaston Thorn et
Franco-Maria Malfatti, 1970



avec Helmut Schmidt, 1980

6. Ont été étudiées les réactions au rapport Werner en provenance des institutions européennes, des États membres, de la société civile européenne et internationale, des médias, et de certaines personnalités. Des documents inédits tels que les lettres de Jacques Rueff, de Willy Brandt et de Jean Monnet en sont l'illustration.

7. Mis entre parenthèses suite aux tensions monétaires et à l'effondrement du système de Bretton Woods, le rapport Werner inspirera largement le rapport Delors publié en 1989. C'est révélateur qu'un important pan de la réflexion du comité Delors a été intitulé «*The Werner Report revisited*»³.



«Dans notre Rapport, nous nous sommes mis d'accord sur les trois phases, reprises du rapport Werner: première phase, consacrée au renforcement de la coordination, à partir du 1^{er} juillet 1990; deuxième phase de transition vers la phase finale, préparant les institutions définitives de l'Union Economique et Monétaire; phase finale où seraient fixés irrévocablement les taux de change des monnaies entre elles et avec la monnaie unique».

Jacques Delors
Mémoires, Paris: Éditions Plon, 2004, p 338.

³ BAER, Gunter D.; PADOA-SCHIOPPA, Tommaso. *The Werner Report revisited*. In: *Committee for the Study of Economic and Monetary Union. Report on economic and monetary union in the European Community*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés Européennes, avril 1989, pp. 53-60.

Au regard des éléments précités, le rapport Werner revêt une étonnante actualité, tant dans sa «lettre» que dans son «esprit».

Le 27 janvier 2011, lors de la soirée académique de lancement de notre projet, monsieur le Premier Ministre et président de l'Eurogroupe nous l'a rappelé avec force arguments en disant:



«C'était Pierre Werner qui avait, dans son rapport, souligné l'absolue nécessité de coordonner les politiques économiques des Etats membres et de la zone monétaire et de rapprocher, pour aplanir, les divergences, notamment de compétitivité, qu'il pouvait y avoir entre les sous-économies de l'économie globale de ce qui allait devenir la zone euro».

Jean-Claude Juncker
Conférence CVCE «Du plan Werner à l'Euro:
40 ans de succès et de crises»
Luxembourg, 27 janvier 2011, www.cvce.eu

Quant à l'esprit du rapport Werner – et ici la marque de la pensée de Pierre Werner a été essentielle – il s'agit d'une vision sur le long terme, empreinte d'un pragmatisme engagé, d'actions fortes et de convictions profondes. Son crédo, restitué dans ses Mémoires⁴, c'est que «les situations économiques les plus difficiles, voire les plus désespérées, sont susceptibles de se renverser sous la triple influence d'une volonté de redressement, du jeu des forces économiques et du facteur temps, c'est-à-dire de l'attente patiente des résultats de la rencontre des deux autres facteurs».

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Alcide De Gasperi disait: «Les hommes politiques pensent aux prochaines élections. Les hommes d'État pensent aux prochaines générations».

Ces paroles reflètent d'une manière éclatante la véritable signification des archives familiales Pierre Werner, dont nos recherches se font l'écho. Tout comme ces mêmes paroles résument l'engagement de toute une vie des continuateurs de Pierre Werner qui nous honorent ce soir de leur présence.

Je vous remercie de votre attention!

⁴ WERNER, Pierre. *Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs: 1945-1985*. Tome I. Luxembourg: Éditions Saint-Paul, 1991. p. 27.

«La marche vers une fédération économique
et budgétaire en Europe»,
par monsieur Jean-Claude Trichet,
gouverneur honoraire de la Banque de France,
ancien président de la Banque centrale européenne



Cher Monsieur le Premier ministre,
Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Cher Monsieur le Ministre d'État Jacques Santer,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi, un très grand plaisir aussi que d'être parmi vous aujourd'hui à l'invitation de, je dois dire, je dirai le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, et aussi de l'ensemble des institutions qui ont bien voulu parrainer cette réunion, et je remercie le Grand-Duché pour m'avoir invité une nouvelle fois, car j'ai le souvenir de toutes les réunions auxquelles j'ai participé ici avec le Premier ministre dans des circonstances qui ont été souvent heureuses, parfois plus difficiles, et je voudrais, si vous le permettez, rendre hommage moi-même à Jean-Claude Juncker dont le rôle décisif de président de l'Eurogroupe a été sous le regard de tous. Pendant de très très longues années, j'ai été témoin de ses efforts inlassables pour obtenir le meilleur résultat de l'ensemble de ses pairs des autres gouvernements européens, j'ai été également témoin des résistances inlassables qu'il a rencontrées dans cette tâche et j'ai été enfin témoin des succès remportés dans l'amélioration de la gouvernance de la zone euro dans cette période historique extrêmement particulière qu'est la pire crise depuis la Deuxième Guerre mondiale frappant les pays avancés, crise d'ailleurs qui aurait pu à mon avis être la pire depuis la Première Guerre mondiale si un certain nombre de décisions courageuses, importantes n'avaient été prises à la fois par les banques centrales et par les gouvernements et par les parlements au sein de l'ensemble des pays avancés.

Comme vous le voyez, je replace le contexte européen dans un contexte plus général, plus mondial, celui des pays avancés dans la crise actuelle et je pourrais élaborer sur la manière dont notre nouvelle économie mondialisée, économie globalisée a provoqué des changements très profonds dans la gouvernance macroéconomique et dans l'ajustement macroéconomique de tous les pays dans le monde. Ce qui arrive aux pays avancés depuis 2007-2008 et qui frappe l'Europe, mais qui a frappé aussi tous les autres pays avancés, avait été précédé de périodes d'ajustement extrêmement difficiles, douloureuses en Amérique latine dans les années quatre-vingts, en Afrique bien sûr dans les mêmes années, dans les pays du centre et de l'est de l'Europe, dans l'Union soviétique, qui a dû changer dramatiquement sa propre macroéconomie, et aussi en Asie. Le propre des pays avancés était que dans une période récente, ils pensaient avant la crise être protégés indéfiniment de la crise. Ils pensaient qu'ils avaient un privilège, celui de ceux qui avaient inventé l'économie de marché et qui ne seraient pas conduits de manière aussi dramatique que les autres pays, les pays émergents, à changer leur politique. On a vu en 2007 et 2008 qu'en réalité, ce n'était pas le cas et que les pays avancés eux-mêmes devaient dans les circonstances nouvelles créées par la nouvelle économie mondialisée que nous connaissons, devaient eux-mêmes changer leur politique macroéconomique. Ceci a été pour eux, les pays avancés, une découverte très douloureuse. Ils ont d'abord observé un problème très grave dans la sphère financière. Nous avons été en Europe parmi les premiers à ressentir la crise des *subprimes*, ce qui montre à quel point le monde d'aujourd'hui est interdépendant. La Banque centrale européenne a été le 9 août 2007 la première banque centrale à intervenir pour maintenir l'ordre dans son marché monétaire.

Peut-être vous souvenez-vous qu'à ce moment-là, nous avons donné pour la première fois de la liquidité de manière illimitée à taux fixe, à 4 %, qui était le taux de l'époque, et qu'on nous a demandé 95 milliards d'euros. Ceci marquait, dans cette lecture que je vous propose, le premier épisode de la crise mondiale des pays avancés. Puis nous avons eu un second épisode qui a commencé avec le dépôt de bilan de Lehman Brothers, second épisode absolument dramatique, et qui constituait une menace grave et immédiate d'effondrement complet du système financier mondial. Il a fallu riposter à nouveau, on a trouvé les banques centrales et les gouvernements pour organiser la riposte. Cette riposte a été extrêmement audacieuse et je dois dire, en termes d'engagement du contribuable, extrêmement impressionnante. Nous avons calculé à la Banque centrale européenne que pour éviter l'effondrement du système financier, les deux côtés de l'Atlantique avaient mobilisé un risque du contribuable, juridique, c'est-à-dire un véritable engagement juridique de l'ordre de 27% du produit intérieur brut, des deux côtés de l'Atlantique, signalant qu'il y avait bien un problème mondial, même si l'épicentre de la crise était aux États-Unis – les *subprimes*, Lehman Brothers – et signalant aussi le risque qui était pris par l'ensemble des autorités publiques, par le contribuable en dernière analyse pour empêcher cet effondrement. On a empêché l'effondrement, on n'a pas

bien entendu empêché une grande récession mais on a évité une grande dépression qui eut autrement frappé l'ensemble des pays avancés.

Je mentionne ces 27 % pour qu'on ait une idée des ordres de grandeur qui ont été nécessaires pour bloquer la crise financière. J'aurais pu citer des chiffres beaucoup plus importants parce que peut-être vous en souvenez-vous, la quasi-totalité des chefs d'État et de gouvernement des grands pays avancés à l'époque ont dit: «Il n'y aura pas chez moi de dépôts de bilan d'entreprises financières systémiques.» Ce qui voulait dire: «Je me tiens prêt, le cas échéant, à soutenir le bilan des entreprises financières systémiques et qui se trouvent dans ma propre économie», et cela pouvait vouloir dire plus d'une centaine de pour cent du produit intérieur brut, et dans certains cas beaucoup plus qu'une centaine de pour cent du produit intérieur brut. Je ne vais pas plus loin, tout ça c'est de l'histoire ancienne, mais on voit ce qu'il a fallu mobiliser comme mesures et comme engagements pour empêcher cet effondrement.

Je crois qu'il est utile de prendre la mesure de ces deux premiers épisodes de la crise financière car on a tendance aujourd'hui à considérer que nous avons une crise européenne, une crise de l'Europe. Comme vous le voyez, cette crise de l'Europe se situe, dans la lecture que je vous propose, comme une sorte de troisième épisode de la crise mondiale des pays avancés, après une période de turbulence financière, après une période de menace grave et immédiate d'effondrement du système financier, on a eu le début de la crise des risques souverains au sein des pays avancés. Ce n'est pas une crise des risques souverains en Amérique latine, en Afrique, en Asie, c'est une crise des risques souverains au sein des pays avancés, et là alors, ce que nous avons observé, c'est que l'épicentre de la crise, comme cela a été dit précédemment, était en Europe et était plus particulièrement dans la zone euro. Et là, je dois dire que la bonne question, me semble-t-il, la question que Pierre Werner n'eût pas manqué de poser avec insistance est la question qui consiste à se demander: «Pourquoi, alors que nous avons une crise mondiale très grave, crise financière, crise des risques souverains, pourquoi l'épicentre de la crise se trouve-t-il chez nous, dans la zone euro? Quelles sont les causes qui peuvent expliquer le fait que cette crise est chez nous?» Et on se pose tout le problème, me semble-t-il, de la gouvernance de l'Union économique et monétaire. Vous me pardonnerez de ne pas être disert sur l'union monétaire, je rappellerai simplement que je crois que la Banque centrale européenne, tout au long de son existence, s'est efforcée de remplir le mandat qui lui avait été confié par nos démocraties politiques, à savoir: «Assurez-nous la stabilité des prix, assurez-nous une monnaie qui soit crédible». Je recalculais le niveau d'inflation moyenne pour les 333 millions de la zone euro d'aujourd'hui depuis la création de l'euro et j'arrive à une inflation annuelle moyenne de 2,07 %, un peu plus que notre définition «moins de 2, proche de 2», montrant d'ailleurs que nous n'avons pas pratiqué une quelconque orthodoxie excessive. Nous ne sommes pas dans une situation où l'on pourrait dire: «Mais vous auriez pu être moins attentifs si nous avions 1,4 ou 1,5 ou 1,6.» Je ne fais pas l'éloge de ce résultat,

je pense qu'il aurait pu être un peu meilleur. C'est ce que nous ont demandé nos concitoyens dans toutes les... non seulement nos démocraties politiques nous avaient demandé d'assurer la stabilité des prix mais lorsqu'on regarde dans toutes les enquêtes que nous avons pu faire, nos concitoyens étaient très attentifs à nous dire: «Assurez-nous la stabilité des prix».

Je note également au passage, et ceci est important, que par rapport à ce que les anciennes monnaies donnaient comme niveau de stabilité des prix, nous nous trouvons depuis l'euro avec des résultats objectivement bien plus stables que ceux que nous avions auparavant, y compris dans les pays qui ont légitimement la meilleure réputation de stabilité des prix, y compris aux Pays-Bas, y compris en Allemagne, y compris dans plusieurs autres pays qui sont très fiers, très légitimement, de leurs performances de stabilité passée. Pour donner une idée des ordres de grandeur, l'inflation moyenne en Allemagne, sur les quarante années précédant l'euro, a été de 2,9 %, ce qui d'ailleurs est très bien, compte tenu de l'environnement international, mais avec l'euro, l'inflation moyenne des 333 millions d'habitants a été, comme je l'ai dit, de 2,7 et en Allemagne très inférieure à 2,7. Donc un résultat de stabilité des prix absolument incontestable.

Je n'en dis pas plus, car je me concentre, Monsieur le Président – l'ancien président – de l'Eurogroupe, je me concentre sur la gouvernance économique. Et là, je pense que l'on peut résumer les raisons pour lesquelles nous avons été à l'épicentre, et nous sommes à l'épicentre de cette tension au sein des pays avancés sur les risques souverains, je peux résumer donc les causes en six raisons particulières, six faiblesses particulières.

Première faiblesse: le Pacte de stabilité et de croissance n'a pas été appliqué comme il devait l'être. Là, je parle sous le contrôle permanent de Jean-Claude Juncker. Nous avons assisté à un phénomène qui était assez imprévisible, à savoir que les grands pays de la zone euro, ensemble, ont décidé en 2003 qu'il ne fallait pas leur appliquer à eux-mêmes strictement le Pacte de stabilité et de croissance. J'ai moi-même – je prenais mes fonctions à ce moment-là – été plongé dans cette tension très forte entre les petits et moyens pays, la Commission, le président de l'Eurogroupe, la Banque centrale européenne et quelques pays ayant évidemment l'influence que leur donnait leur taille. Ceci a conduit à une application du Pacte de stabilité et de croissance qui n'avait heureusement pas perdu sa lettre grâce à la défense, en quelque sorte, de l'ensemble de ceux qui avaient soutenu le Pacte, mais qui avait perdu son esprit. Et ceci, me semble-t-il, est très important dans ma lecture des causes de nos difficultés actuelles.

Deuxième raison qui, je crois, est également extrêmement importante: le fait que nous n'avions pas suivi au niveau central des évolutions des compétitivités des différents pays, des évolutions des compétitivités relatives, des évolutions des déséquilibres externes et internes au sein de chaque pays. L'idée, au

moment de la construction de l'Union économique et monétaire, était: nous n'avons pas besoin, finalement, de nous attacher tout particulièrement à ce problème majeur des indicateurs de compétitivité et du redressement éventuel de la compétitivité des différents pays, parce que cela se fera spontanément.

Le canal de la compétitivité opérera et si un pays, une économie particulière se trouve en situation de sous-compétitivité, les décisions appropriées seront prises, à la fois par les autorités publiques du pays, mais essentiellement par le secteur privé, par les partenaires sociaux, par la société tout entière. Donc n'introduisons pas au départ un suivi central qui, en quelque sorte, ne ferait pas justice de manière appropriée, fonctionnement normal d'une économie de marché. L'expérience nous a montré que le fonctionnement normal des économies de marché de la zone euro était normal lorsque certains pays avaient certaines caractéristiques, certaines économies avaient certaines caractéristiques, et n'était pas normal dans les autres cas. Et là, je vous propose une distinction qui me paraît plus pertinente que l'éternelle distinction Nord-Sud que nous entendons si souvent. Je dirais peut-être que la distinction pertinente est la distinction «économies ouvertes très soumises à la compétition internationale» et «économies relativement fermées beaucoup moins soumises à la compétition internationale». Dans les économies du premier type, les partenaires sociaux spontanément, qui sont dans le secteur exportateur et qui dominant, si je puis dire, culturellement le débat sur les meilleures décisions à prendre dans l'économie, ces partenaires sociaux font le lien direct entre la compétitivité des entreprises et leur propre emploi. Et de ce fait, les ajustements opèrent de manière spontanée et assez bien. Lorsque l'on est dans les autres économies plus fermées, alors les choses sont assez différentes parce qu'il est beaucoup plus difficile de faire le lien entre la compétitivité d'une entité, qu'elle soit publique ou en tout cas n'exportant pas, et votre propre emploi.

Et c'est comme cela que je m'explique que nous ayons pu observer, Jean-Claude Juncker et moi-même, les divergences de compétitivité qui étaient évidemment un problème majeur au sein de la zone euro. Pour simplifier, je dirais que nous sommes, du fait de l'existence même de l'union monétaire, dans une zone à monnaie nominale unique. La monnaie de tous est l'euro. Il faut que nous puissions veiller à être en permanence dans une zone à monnaie réelle unique et cela suppose en effet que l'on ait un contrôle approprié des indicateurs de compétitivité. Et ce que nous avons observé au moment où la crise financière créait des tensions exceptionnellement graves sur l'ensemble des marchés financiers, nous avons observé qu'effectivement nous étions dans une zone qui était devenue en termes de monnaie réelle une zone qui n'était pas à monnaie réelle unique. Il y avait eu des divergences assez considérables dans les évolutions nominales de revenus, de coûts et de prix nationaux d'un pays à l'autre, d'une économie à l'autre sans que les corrections appropriées soient observées.

Troisième cause majeure du fait que nous nous sommes trouvés à l'épicentre de la crise: l'absence d'union bancaire. Et là, un instant d'explication. Dans la crise mondiale frappant les États-Unis, le Japon, l'Angleterre, tous les pays avancés, et évidemment la zone euro, nous avons vu que c'étaient les États qui avaient la possibilité d'empêcher l'effondrement du système financier. De ce fait, la corrélation entre la signature des États, la qualité de la signature des États et la signature des banques est devenue très importante, proche de 100 %, parce que les investisseurs et les épargnants du monde entier analysaient le risque qu'ils pouvaient prendre sur les banques en fonction de la qualité de celui qui les garantissait en dernière analyse, de ceux qui avaient dit: «Il n'y aura pas de dépôts de bilan d'entreprises bancaires systémiques chez moi». Aux États-Unis, dans les autres pays avancés, ceci simplement était observé. Bon, la corrélation était grande entre la confiance qu'on pouvait accorder aux banques et la confiance qu'on pouvait accorder à l'État. Dans le cas de la zone euro, le problème que nous avons eu est qu'il y a eu deux types de cercles vicieux et vertueux qui ont fonctionné simultanément au même moment. Les pays les plus crédibles ont pu rendre leurs banques beaucoup plus crédibles et il y a eu donc un cercle vertueux. Les banques étant plus crédibles n'ont pas posé de problèmes dans l'accès à la liquidité, dans la confiance que leur donnaient les investisseurs et les épargnants. Les pays les moins crédibles, n'étant pas un bon garant pour leurs banques, ont observé que leurs banques allaient encore plus mal, si je puis dire, et vous avez eu un cercle vicieux. D'où des tensions supplémentaires induites par la crise au sein même de l'ensemble qu'est la zone euro, d'où la nécessité que je crois très très importante d'avoir une union bancaire qui permette elle-même de faire fonctionner le système financier en le découplant partiellement de la signature des États. Ceci est un point, je crois, très important.

Quatrième cause du fait que nous nous sommes retrouvés à l'épicentre de la crise: le fait que nous n'avions pas au départ de mécanisme de gestion de crise. Nous n'avions pas les fameux – j'utilise des acronymes abominables – dits FSF, dits SM, de mécanismes de stabilité européens permettant de faire face à des situations aussi exceptionnelles que celles dans lesquelles nous nous trouvons. Ceci était facile aux États-Unis, fédération politique achevée, très difficile lorsque nous avons à faire face à dix-sept démocraties politiques qui doivent toutes prendre des décisions en passant par leurs propres mécanismes de décision démocratique.

Laissez-moi citer deux dernières raisons qui complètent, donc, à hauteur de six les raisons que j'évoquais: l'absence de marché unique achevé, qui est un problème pour les vingt-sept mais qui est un problème particulier pour les dix-sept, parce que les dix-sept ayant une monnaie unique, ont besoin avec un marché unique à monnaie unique d'avoir un marché unique fonctionnant de manière aussi bonne que possible, aussi souple que possible. Et de ce point de vue-là, le fait de ne pas avoir achevé le marché commun, le marché unique, en particulier le marché unique des services, était évidemment un handicap particulier pour la zone euro.

Et enfin, dernier point: les réformes structurelles. Là aussi, c'est un problème des vingt-sept, et nous nous trouvons dans une situation où l'on peut dire que les dix-sept sont particulièrement pénalisés de ne pas avoir fait les réformes structurelles qui étaient nécessaires et qui leur auraient donné un marché unique à monnaie unique plus souple, plus flexible et plus capable d'absorber les chocs, plus capable aussi d'ajuster, lorsque l'ajustement était nécessaire.

Comme vous voyez, voilà six raisons qui, à mon avis, sont – je ne prétends pas être totalement exhaustif naturellement – mais je crois que ce sont des raisons très importantes qu'il faut avoir présentes à l'esprit. Alors où en sommes-nous actuellement? On peut dire – et Jean-Claude Juncker n'y est pas pour rien – qu'en face de chacune de ces causes, il y a des décisions qui ont été prises et que ces décisions sont, me semble-t-il, essentielles pour que l'on puisse progressivement – ce qui est en train d'être fait – améliorer la situation et écarter de nous cette position anormale d'être l'épicentre de l'épisode actuel de la crise. Le Pacte de stabilité et de croissance a été considérablement renforcé, avec un renversement de la charge de la preuve qui est un élément décisif, puisque maintenant pour aller contre la Commission, il faut une majorité qualifiée du Conseil, donc d'une certaine manière le Conseil sous votre présidence, Monsieur le Premier ministre, a accepté de ce point de vue d'être, comment dirais-je, dans une position qui était moins forte que celle qu'il avait auparavant, mais précisément pour rendre aussi crédible que possible le Pacte de stabilité et de croissance – ceci a été renforcé d'ailleurs par le traité qui a introduit au niveau des législations nationales de chaque pays précisément ces règles que je viens d'évoquer.

Sur la deuxième cause, c'est-à-dire l'absence de suivi des indicateurs de compétitivité, nous avons maintenant un horrible acronyme MIP (*Macroeconomic Imbalance Procedure*), qui introduit le suivi des indicateurs de compétitivité, le suivi des déséquilibres excessifs, et je crois que c'est un élément qui est très important, je dirais, compte tenu de l'expérience que nous avons, la surveillance des déséquilibres excessifs et des déviations en termes de compétitivité est au moins aussi importante que la surveillance des politiques budgétaires et peut-être plus, dans certains cas. Et je pourrais évidemment élaborer plus sur ce point, mais je considère que pour certains pays, par exemple, qui respectaient convenablement les contraintes du Pacte de stabilité et de croissance, leur vulnérabilité a été assez essentiellement liée au fait que les *excessive imbalances*, les déséquilibres excessifs n'étaient pas pris en compte. Et on pourrait citer par exemple l'Espagne, par exemple l'Irlande comme cas de ce genre.

On a maintenant une union bancaire, cette union bancaire est au milieu du gué. On a déjà centralisé au niveau européen de la zone euro et au niveau européen dans son ensemble la surveillance prudentielle. On a encore à faire de grands progrès qui ont été décidés mais qui demandent à être prouvés maintenant en matière de résolutions et aussi en matière d'harmonisation des garanties

de dépôts, mais c'est un point très important, et là aussi, des décisions ont été prises. J'ai déjà mentionné le fait que sous la pression de la crise, on avait engagé, par un traité nouveau, des mécanismes de gestion de crise comme le mécanisme européen de stabilité. Et on peut dire, je crois, que les deux derniers points que j'évoquais comme faiblesses sont reconnus par tous comme étant de réelles faiblesses au niveau des vingt-sept comme des dix-sept, absence suffisante d'achèvement du marché unique, absence de mise en œuvre des réformes structurelles. Je ne suis pas optimiste au point de dire: «Tout va bien maintenant» et nous avons pris toutes les décisions qu'il fallait prendre. Je dirais néanmoins que si on peut appliquer rigoureusement sans attendre complètement toutes les orientations que je viens de mentionner, et dans un certain nombre de cas, on est au milieu du gué – par exemple l'union bancaire; dans d'autres cas, on est dans une situation qui appelle à mettre en œuvre de manière très résolue les nouvelles règles, et ceci est évidemment une question qui est posée à l'ensemble des gouvernements à la Commission, à tous ceux qui ont à prendre les décisions d'application des nouvelles règles du Pacte de stabilité et de croissance – et Dieu sait si c'est important – et les nouvelles règles frappant les pays qui s'éloigneraient de cette zone à monnaie réelle unique que nous devons absolument assurer. Est-ce que..., dans l'hypothèse qui est la mienne, où tout cela, ces améliorations très substantielles de la gouvernance, jointes, bien entendu, aux ajustements nécessaires qui sont faits en ce moment de manière assez remarquable, je dois dire, parce qu'on ne parle que de ce qui ne va pas, mais quand je regarde moi-même le déficit de la balance des paiements courants des cinq pays qui ont été sous tension des marchés en 2008-2009 et que je regarde au cours des douze derniers mois les déficits de balances des paiements courants de ces mêmes pays, je vois une amélioration énorme. On est passé de - 8 % du produit intérieur brut à quelque chose comme probablement maintenant «moins un virgule upsilon».

On a eu une diminution énorme – d'ailleurs, l'une des raisons pour lesquelles l'ensemble des observateurs du monde entier regardant la zone euro voit beaucoup moins de tensions justifiées au sein de la zone euro est que non seulement la gouvernance a été formidablement améliorée, comme je viens de le dire, non seulement la banque centrale a fait ce qui était nécessaire, avec les raisons de politique monétaire, assurer la transmission de la politique monétaire dans l'ensemble de la zone euro, mais je crois qu'on peut dire aussi que la démonstration que l'ajustement se fait et que ceux qui dépensaient beaucoup plus que ce qu'ils gagnaient sont progressivement revenus à un quasi-équilibre, équilibre absolument nécessaire – c'est du sens commun cela –, je pense que tout cela joue un très grand rôle.

Néanmoins, il me semble nécessaire de se poser le problème de ce qui pourrait se faire à plus long terme, c'est évidemment Pierre Werner qui nous demande de réfléchir, au point de savoir si on peut s'arrêter là ou s'il faut aller plus loin, et je pense personnellement que toutes les réflexions qui ont lieu actuellement pour aller plus loin dans la voie d'une fédération économique et budgétaire

plus achevée en Europe et dans la zone euro ont raison de nous pousser à la réflexion, et il y a beaucoup de réflexions en ce moment. Jean-Claude Juncker a signé celle qui a été présentée par Herman Van Rompuy au nom des présidents. Nous avons un papier de la Commission qui est intéressant, stimulant – il y a beaucoup d’avenues qui sont imaginées – des embryons de budget fédéral, des mécanismes de stabilisation plus ou moins automatiques en cas de choc asymétrique au sein de la zone euro, l’engagement dans la voie de certaines *treasuries* qui seraient... valeurs du trésor qui seraient elles-mêmes collectives, comme ce qui est le cas avec les émissions, par exemple, du mécanisme européen de stabilisation. Je crois que toutes ces orientations sont légitimes.

Je voudrais conclure, si vous me le permettez, sur une idée que je vous soumets, dont je ne prétends pas qu’elle règle tous les problèmes, mais qui me paraît intéressante parce qu’elle est très concrète. J’ai dit qu’on avait un nouveau Pacte de stabilité et de croissance qui était meilleur. J’ai dit que nous avions un pilier de surveillance, le MIP qui n’existait pas et qui existe maintenant. Dans les deux cas, les sanctions prévues sont des amendes. Donc si un pays se gère très très mal et n’arrive pas à se gérer mieux en dépit de toutes les recommandations de la Commission et de ses pairs des autres gouvernements, alors on lui impose des amendes. Je vous laisse juge du point de savoir si ces amendes sont effectives, si elles correspondent réellement à une dissuasion – puisque l’idée est donc de dissuader un pays de s’engager dans une voie aventureuse, non pas pour le plaisir d’empêcher ce pays d’aller à son propre malheur, mais parce que son propre malheur fera le malheur des 333 millions d’habitants de la zone euro. Et donc ce que je suggère, c’est qu’au lieu de s’engager dans la voie des amendes, on puisse, le cas échéant, s’engager dans la voie d’un processus de décision centrale qui doit être démocratique, qui doit respecter le principe de subsidiarité, et qui doit être effectif. Et l’une des solutions possibles serait de simuler en quelque sorte, dans ces cas absolument exceptionnels, l’activation d’une sorte de gouvernement au centre de la zone euro, la Commission étant l’anticipation d’un gouvernement, le Conseil étant le sénat, la chambre supérieure, la chambre haute, et le Parlement européen, élu au suffrage universel étant la chambre basse dont je suggère qu’elle puisse avoir le dernier mot, après naturellement qu’il y a eu passage par le gouvernement, la Commission, par le Conseil, la chambre haute et bien entendu avec des contacts appropriés aussi intenses que possibles avec le parlement du pays concerné, les autorités du pays concerné. Je pense que ceci serait effectif, respectant le principe de subsidiarité, puisque ce serait uniquement dans des cas complètement exceptionnels et, bien entendu, démocratique puisqu’en dernière analyse, la décision serait prise par les représentants du peuple. Mais pas simplement les représentants du peuple du pays en question, les représentants des peuples de tous les pays qui seraient le cas échéant impactés par ce qui pourrait arriver au pays en question. Nous savons bien que tous, nous avons été dans une situation très difficile, parce que, dans la crise, un certain nombre de pays ont eu des problèmes majeurs. Et je crois donc qu’il

y a légitimité. Je pourrais élaborer plus sur les raisons pour lesquelles je pense que ce serait très démocratique en dernière analyse, c'est-à-dire respectant finalement la démocratie de manière scrupuleuse puisqu'encore une fois, tous les pays de la zone euro sont interdépendants de manière tellement évidente qu'on ne peut pas dire qu'une décision quelconque, évidemment si elle se rapproche du danger de très mauvaise gestion que j'évoquais, puisse ne pas avoir d'influence sur chacun des 330 millions de citoyens de la zone euro. Ceci dit, je ne doute pas que ce soit une préconisation audacieuse et je suis certain que le cas échéant, il y aurait beaucoup de discussions et peut-être beaucoup d'oppositions. Mais au moins, elle a le mérite, me semble-t-il, d'être aussi précise que possible, concrète que possible, et c'est ce dont nous avons besoin parce qu'il me semble que beaucoup de préconisations ont un grand mérite. Il s'agit d'aller rapidement dans la direction d'une fédération. Mais ensuite, pour regarder ce que ça veut dire de manière très précise, on se retrouve plutôt en phase de données assez abstraites que de données concrètes et, à mon avis, nous avons intérêt à être aussi concrets que possible.

Voilà ce que je voulais dire en vous remerciant beaucoup de m'avoir donné l'occasion d'exprimer ces quelques vues devant vous et je dois dire, je me suis senti particulièrement inspiré par Pierre Werner en vous exposant de manière aussi directe que possible et franche que possible mes idées. J'espère qu'elles ne choqueront pas le président de l'Eurogroupe auquel, encore une fois, je voudrais rendre hommage parce qu'arriver à tenir un attelage comprenant les pays que j'évoquais, qui se sont montrés particulièrement réticents à certains moments – je parle des grands pays – et puis tous les autres, dans des circonstances qui ont été les pires depuis la Deuxième Guerre mondiale, était un travail incroyable, plus qu'incroyable, un travail réellement extraordinaire.

Merci beaucoup de votre attention.

«L'Europe au-delà de l'euro»,
par monsieur Jean-Claude Juncker,
Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg,
ancien président de l'Eurogroupe,
président de la Fondation du Mérite Européen



Monsieur le Président de la Chambre des Députés,
Messieurs les Présidents des institutions européennes,
Monsieur le Ministre d'État honoraire,
Cher Jean-Claude Trichet,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Excellences,
Chère famille Werner,
Chers amis du CVCE,
Mesdames, Messieurs,

Comme l'a si souvent dit Pierre Werner, l'Europe est un projet plus vaste, plus ambitieux, plus large que le seul marché, qu'il appelait marché commun à l'époque, qui est devenu le marché intérieur. Et il dirait aujourd'hui que l'Europe est un projet plus vaste que le marché unique et que la monnaie unique.

Et c'est vrai! Si l'Europe quitte les avenues ambitieuses qui furent les siennes jusqu'à présent, elle ne sera plus perçue par les générations futures comme un projet pérenne. Si on veut bien voir l'Europe, si on veut mieux comprendre l'Europe, il faut la regarder de l'extérieur. Il faut la regarder avec les yeux des autres, avec les yeux de ceux qui nous observent. Et que nous disent-ils, s'ils nous observent? Ils nous disent: «Voilà, l'Europe, un continent qui a impressionné l'histoire d'une façon qui invite au pessimisme durable par ses conflits mortifères et par les guerres qu'elle a connues, notamment au 20^e siècle». L'Europe en guerre et l'Europe aujourd'hui en paix. L'Europe qui a fait pour les jeunes générations de la paix, le cadre normal de nos comportements collectifs.

Si les autres regardent l'Europe, ils découvrent une évidence qui échappe à notre vue. L'Europe est un très petit continent. Le plus petit des continents. Et nous pensons toujours, nous les Européens, être les maîtres du monde. Le dernier siècle qui a vu l'Europe s'ériger en maître du monde, je veux dire les puissances européennes, était le 19^e siècle, il ne fut pas particulièrement heureux pour les autres.

L'Europe est un petit continent du point de vue de la géographie. La politique, ce n'est rien d'autre que les résultats additionnés de la géographie et de la démographie. L'Europe est petite, parce que le territoire européen couvre exactement, sans la Russie et sans la Turquie, 5,5 millions de kilomètres carrés. C'est un territoire qui fait 2/3 du Brésil, qui fait la moitié des États-Unis et de la Chine. La seule Russie, elle, compte 17 millions de kilomètres carrés. Nous sommes donc, nous, les Européens au sens classique du terme, un continent faible, à le comparer, du point de vue de l'étendue de sa géographie, aux autres.

J'ai mentionné la démographie. Nous sommes un continent en déclin démographique. Au début du 20^e siècle, les Européens représentaient 20% de la population mondiale. Au début du 21^e siècle, de notre siècle, les Européens au sens large du terme, les 46 États européens, représentaient 11% de la population mondiale. Et vers le milieu du siècle, nous représenteront 7% de la population mondiale. Et lorsque le 21^e siècle se sera transformé en 22^e, les Européens représenteront exactement 4% d'une population mondiale qui s'accroîtra jusqu'à dix milliards d'hommes et de femmes.

Nous sommes un continent dont le monde se souvient qu'il était à l'origine des plus terribles des conflits mondiaux, parce que nos conflits ne restèrent jamais européens, ils devinrent rapidement mondiaux. Ils voient ce que nous ne voyons pas, un très petit continent. Ils se rendent compte du fait que le poids démographique de l'Europe se corrigera vers le bas, tout comme retombera à des niveaux aujourd'hui inimaginables, la valeur ajoutée que l'Europe produira, puisque notre part dans le PIB mondial diminuera très, très considérablement. On le voit déjà aujourd'hui puisque 80% de la croissance mondiale naissent hors de l'Union européenne, déjà aujourd'hui. Petit continent que nous sommes, nous sommes en train de perdre en vigueur et en verve économique.

À tout cela, l'Europe a essayé d'apporter des réponses. Elle a su le faire tant que les premières ambitions exerçaient leur force motrice, alors qu'aujourd'hui, très souvent nous assistons à l'affaîssement des plus nobles de nos ambitions. L'Europe a pu le faire parce que nous avons su transformer, comme je le disais au début, un continent de guerre en un continent de paix. Alors, si vous comparez l'année 1913, année où Pierre Werner, dont nous commémorons non sans émotion le centenaire de sa naissance, fut né, et l'année 2013, il y a des parallèles qui sautent aux yeux.

L'année 1913 était une année après une époque d'une très grande insouciance. Pour le dire très peu scientifiquement, les Européens ne voyaient rien venir. En 1913 tenaient le haut du pavé ceux qui décrétaient qu'à tout jamais la guerre serait chassée du territoire européen. L'optimisme était béat et grand. En 1913, tout le monde pensait qu'un monde largement globalisé - la globalisation n'est pas un phénomène du 21^e siècle, l'économie mondiale était très globalisée à la sortie du 19^e siècle - éviterait la guerre. Ceux qui regardaient l'Europe d'alors pensaient que des économies à ce point imbriquées que ne le furent les économies européennes entre elles et avec les États-Unis, et avec la Russie d'alors, éviteraient la guerre à tout jamais. On pensait, comme la plupart des pays européens étaient dirigés par des monarchies, toutes de la bonne famille parce que apparentées, que jamais ces économies imbriquées, ces monarchies familialement organisées, n'oseraient se faire la guerre. En 1914, le pire est arrivé et ce n'était pas la dernière fois qu'un sort terrible et funeste ait frappé l'Europe.

Je mets en garde les analystes superficiels de nos jours devant le danger de l'insouciance. Les démons n'ont pas quitté les territoires européens. Et nous qui pensons que la paix est le cadre normal de nos comportements collectifs, nous oublions avec une rapidité, une célérité impressionnante qu'il y a quinze années on torturait au Kosovo, on emprisonnait au Kosovo, on violait au Kosovo. Le Kosovo n'est pas à l'autre bout du monde, c'est un territoire au cœur de l'Europe. Je mets en garde contre l'insouciance et contre cette volonté inexplicable consistant à vouloir oublier le passé de l'Europe. Il faudra à chaque instant, à chaque élève, à chaque génération, enseigner l'histoire de l'Europe telle qu'elle fut. Si on n'enseigne pas l'Europe, si on n'enseigne pas l'histoire de l'Europe, l'histoire risque de se répéter ailleurs. Même ici, parce qu'il ne faut pas oublier qu'à l'heure où nous sommes, nous pouvons observer 60 conflits guerriers sur l'ensemble de la planète. Pas d'insouciance! L'insouciance est dangereuse.

Nous avons su apporter la bonne réponse aux bouleversements qui se sont produits au centre de l'Europe et à l'est de l'Europe vers la fin des années quatre-vingt du siècle qui fut. La disparition de l'Union soviétique, la renaissance des vieilles nations européennes au centre et à l'est de l'Europe ont chassé de la pensée politique européenne le cadre normal des relations qui s'étaient établies après la Deuxième Guerre mondiale. L'élargissement nous a permis, au prix de mille difficultés aujourd'hui oubliées, de réconcilier l'histoire et la géographie européenne sans avoir recours aux armes. Donc à chaque fois, placée devant de lourds défis, la guerre et la paix, l'élargissement, l'écroulement des pays de l'Est, l'Europe a su formuler la bonne réponse. Je dois dire: «Au plus grand bonheur des peuples!» Parce que le sort des nations européennes ne dépendait plus, si jamais elle en dépendait, de la volonté nationale. Le sort de bien des nations européennes, y compris de la nôtre, au cours de plusieurs siècles dépendait de la volonté des autres. Aujourd'hui le sort des nations européennes relève de la coarchitecture alors qu'auparavant, nous dépendions,

les Luxembourgeois, les Hongrois, les Tchèques, les Slovaques, les Slovènes, les pays baltes de la volonté d'un autre. C'est un énorme progrès en termes de civilisation européenne que d'être arrivés à ce stade que le continent n'a jamais connu auparavant.

Je vous ai dit que les cadres de référence disparaissaient après la disparition, l'implosion de l'Union soviétique. Après la chute du mur de Berlin nous avons pu constater en Europe et à la périphérie immédiate de l'Europe la naissance de vingt-sept nouveaux États. Vingt-sept sujets de droit international supplémentaires. On n'avait plus de cadre de référence et voilà l'émergence de vingt-sept nouveaux acteurs. Je vous pose la question: «Si l'Union européenne n'avait pas existé, quelle eut été la surface d'insertion pour ceux qui venaient de découvrir, je dois dire du jour au lendemain, la démocratie, ses valeurs, ses principes, mais aussi ses difficultés. Sans la préexistence de l'Union européenne, rien n'aurait été possible sur ce continent. Si nous mesurons les risques qu'auraient fait encourir à l'ensemble du continent ces nouvelles souverainetés nationales qui auraient eu tendance à se diriger les unes contre les autres, alors grâce à l'existence de l'Union européenne elles ont pu trouver abri dans une atmosphère et dans un système de solidarité qu'était et qu'est l'Union européenne.

Devant les faiblesses économiques qui sont les nôtres, perceptibles pour tout démographe depuis le début des années quatre-vingt, nous avons su ériger le marché intérieur. Nous avons pu mettre sur pied le plus grand marché qui existe sur la planète. Sans marché intérieur, rien n'aurait été possible et nous avons su parachever, si j'ose dire, sans le parachevant d'ailleurs, ce marché intérieur en le couvrant d'une monnaie unique qui sert les entreprises et qui sert les plus que 300 millions d'hommes et de femmes qui vivent sur le territoire de la zone euro. Sans la monnaie unique et sans le marché intérieur, les pays membres de l'Union européenne seraient sans armes devant le matraquage des compétitions qui ont lieu sur l'ensemble de la société internationale.

Nous avons donc su mettre en place un cadre de paix, nous avons su réconcilier l'histoire et la géographie européenne, nous avons su dynamiser l'économie européenne par la mise en place du grand marché et nous avons pu compléter le grand marché par la monnaie unique. Monnaie unique qui en fait remplace en termes de vigueur argumentative les autres faiblesses de l'Europe qui restent. À part la monnaie unique nous avons très peu de choses qui impressionneraient les autres. Oui, la culture européenne impressionne toujours parce qu'elle est impressionnable. Oui, la diversité européenne est large et permet d'alimenter bien des rêves et bien des espoirs, mais en termes, entre guillemets, de combat et en absence d'une véritable diplomatie européenne, il nous reste comme seul argument qui vaille la monnaie unique, ce qui fait, pour le dire avec les mots de Pierre Werner, que la monnaie unique, précisément, n'est pas un projet monétaire ou un simple projet économique, mais un projet, un élan qui vont bien au-delà.

Et pour maintenir en vie cette espérance, pour ne pas perdre l'élan qui fut, nous devons donner des explications et des réponses supplémentaires et éviter un certain nombre de mauvais réflexes qui se sont glissés dans notre costume de réactivité.

Tout d'abord, il faut savoir, bien que cela soit triste, que l'explication qui consiste à dire que l'Europe garantit la paix est perçue par les jeunes générations comme une réponse et une explication qui ne les convainc guère. Aux jeunes, oui, aux jeunes d'aujourd'hui est surtout de demain il faudra expliquer l'Europe en leur enseignant l'histoire, guerre et paix, ça reste une question dramatique du continent européen. Il faut expliquer l'Europe à partir de l'avenir. Si dans cinquante ans, dans un demi-siècle nous serons entre quatre et sept pour cent d'Européens, pourquoi pensez-vous que le moment serait venu de nous recatégoriser en divisions nationales, alors que géographiquement nous ne sommes rien, alors que démographiquement nous ne compterons plus, alors qu'économiquement nous serons plus faibles. L'heure est venue pour dire aux Européens et surtout aux jeunes que si nous voulons garder notre modèle social, qui est finalement le but final de toute politique, nous devons ajouter plus d'Europe là où moins d'Europe nous ferait courir les plus grands risques.

Et donc, il faut, me semble-t-il, réapprendre aux Européens la fierté de l'Europe parce que nous avons su faire des choses que d'autres n'ont pas su faire. Nous avons réalisé de grandes choses qui font que l'admiration du monde nous reste acquise grâce à notre savoir et grâce à la sagesse de ceux qui, revenus des champs de bataille et des camps de concentration, ont transformé cette éternelle prière d'après-guerre «Plus jamais la guerre» en un programme politique qui déploie ses effets bénéfiques jusqu'à ce jour.

Il faut arrêter, si nous voulons garder l'esprit européen de Pierre Werner et de ceux qui nous ont précédés, les explications stériles et stupides. Arrêtons d'expliquer après chaque Conseil européen que nous avons gagné. Enfin, moi, je suis en Europe celui, avec Jacques, qui a assisté au plus grand nombre de Conseils européens. Je reste impressionné de voir des récits sur le déroulement du Conseil européen qui ne correspondent à aucune réalité de séance, aucune. Pour un Premier ministre luxembourgeois, l'affaire est hautement embêtante. Parce que les Luxembourgeois regardent la télé allemande, déjà ils voient un vainqueur. Ils ont regardé la télévision française, l'ancien président de la République, que j'ai récemment visité, avait déjà gagné avant d'entrer en séance. Ils regardent la télévision britannique, ils voient un troisième vainqueur. Ils regardent le programme belge, d'autres vainqueurs. Lorsque moi je fais mon apparition, à sept heures et demie du soir, au journal télévisé luxembourgeois, il y a tant de vainqueurs que les Luxembourgeois sont tous convaincus que moi je fais toujours parti des perdants parce qu'il ne peut pas y avoir autant de vainqueurs que ceux qui se sont présentés devant leur opinion publique nationale.

C'est un réel danger, parce que nous donnons de l'Europe une idée qui ne correspond à aucune forme de réalité. Cessons d'expliquer l'Europe à travers le spectre national. Apprenons aux Européens, et d'abord à nous-mêmes, aux acteurs, aux dirigeants, de lire l'Europe autrement que nous le faisons jusqu'à présent et acceptons les conséquences des décisions qui sont prises par l'Europe. Cessons de rendre l'Europe coupable de tous les maux. Il est tout de même impressionnant de voir que les décisions sont adoptées par le Conseil des ministres, et là où codécision et colégislation il y a par le Parlement européen, nous fêtons les accords parce que nous avons gagné lorsque les accords ont été conclus, et lorsqu'il s'agit d'assumer la responsabilité pour la conséquence des accords dont nous nous sommes félicités, il n'y a plus personne pour revendiquer la paternité des décisions qui ont été prises.

Au moment où l'euro donnait l'impression d'être en difficulté - alors qu'il ne le fut jamais -, nous avions à faire à une crise de l'endettement, de la dette des États européens et non pas à des problèmes de l'euro, mais on n'arrivait plus, lorsque tout allait bien, à compter le nombre des pères de l'euro. Enfin, je me faisais toujours beaucoup de soucis au sujet de la mère de l'euro parce qu'avec tous ces pères qui avaient assisté à la procréation de l'euro, la vie n'a pas dû être très, très reposante... Maintenant, le cortège des pères de l'euro s'est curieusement aminci, mais comme les choses ont commencé à aller mieux, vous allez voir que les pères vont revenir.

Et donc, cessons d'accuser Bruxelles de tous les maux, ne parlons plus, enfin si, il faut en parler puisqu'il y a de la réalité dans ce jugement, de la bureaucratie bruxelloise.

La secrétaire générale de la ville de Paris, femme remarquable puisqu'elle épousait un Luxembourgeois, fonctionnaire du ministère des Finances luxembourgeois, a sous ses ordres plus de fonctionnaires que les Barroso et Van Rompuy de ce monde. La ville de Cologne emploie plus de fonctionnaires que l'Union européenne et donc ne donnons pas l'impression que nous serions dirigés par des fonctionnaires sans âme. Ce n'est pas vrai, les décisions qui sont prises sont politiques et les quelques fonctionnaires qui font mal leur travail n'ont pas de soucis à se faire parce qu'ils ne seront pas remplacés.

Il faut aussi éviter, me semble-t-il, les expressions mégalomanes qui font peur. Lorsque j'étais jeune, je rêvais des États-Unis d'Europe. Je ne parle plus des États-Unis d'Europe parce que c'est une expression qui fait peur. Les Européens ne veulent pas les États-Unis d'Europe. La première loyauté des peuples va vers la nation. Il ne faut pas donner l'impression que l'Union européenne serait en train de s'étatiser, enlevant aux nations toute justification de continuer leur existence. Et finalement, cette expression «États-Unis d'Europe» ne veut pas dire grand-chose. J'ai lu récemment, enfin, le récit d'une anecdote dans un livre français, donc elle doit correspondre à la réalité.

Après que le président Pompidou ait lancé l'expression «Union européenne», l'ancien ministre des Affaires étrangères français Michel Jobert - qui fut toujours ailleurs si mes souvenirs sont exacts - demanda à Balladur, qui était secrétaire général de Pompidou: «Le président a parlé d'Union européenne, ça veut dire quoi?» Et Balladur disait: «Rien! C'est ça qui fait son avantage.» Et l'expression «États-Unis d'Europe», si on ne prend pas soin de bien décrire les limites de cette expression, sème la confusion dans les esprits et ne fait pas avancer la construction de l'Europe.

Il y a de nouvelles explications à donner, il y a des réflexes à abandonner, mais il y a aussi des projets à nourrir, des progrès à faire. Jean-Claude Trichet, que je salue amicalement parmi nous, à juste titre, a parlé du nécessaire parachèvement de l'Union économique et monétaire. Nous avons fait des progrès énormes. Je n'ai jamais vécu période, depuis que je fais partie de ce paysage bruxellois, où une telle densité de décisions aurait été accumulée. Nous avons réagi avec célérité, bien que parfois trop lentement, mais à voir le nombre impressionnant des décisions qui furent prises, nous n'avons pas à avoir honte.

Mais il reste des choses à faire. Nous sommes encore loin, trop loin, de la gestion collective et solidaire de la monnaie unique.

Les comportements nationaux se distinguent par le fait que nous pensons toujours, nous, les gouvernements nationaux, que nous évoluons sur un territoire national avec une monnaie nationale et nous n'avons pas pris la mesure de nos engagements que nous avons pris au moment de signer le traité de Maastricht et de le traduire en fait. Aucune décision majeure qui est prise dans un pays membre de la zone euro ne reste sans impact sur les conditions économiques et sociales des voisins dans la zone euro et par conséquent il faudra que nous apprenions à discuter entre nous d'une façon ex ante les grandes décisions, notamment en matière de réformes structurelles, que les différents gouvernements de la zone euro sont amenés à prendre.

Il est évident que l'Union bancaire ayant un jour définitivement vu le jour, que les systèmes que nous avons mis en place, le mécanisme européen de stabilité, fournira comme pourvoyeur de fonds, si j'ose dire, pour recapitaliser les banques. Il est évident que nous avons besoin en Europe d'un Fonds de résolution bancaire, difficile à mettre en place parce que les espoirs des uns sont contrés par l'amertume des autres. Mettre en place des instruments de solidarité reste une entreprise politique très difficile. Il est évident qu'il faudra que nous mettions en place un mécanisme, un système européen de garantie de dépôts, sinon l'Union économique et monétaire sera incapable de résister, comme elle devra le faire, aux chocs asymétriques qui viennent de l'extérieur ou au désordre interne que nous n'aurons pas pu juguler.

Il faudra que nous prenions soin du modèle social européen, lourdement contesté par d'autres sur d'autres continents. Rappelez-vous la campagne électorale présidentielle américaine où les uns et les autres, à part Obama, expliquaient qu'ils voulaient tout faire pour que les États-Unis ne deviennent pas une deuxième Europe, parce qu'en Europe nos réflexes collectifs seraient d'inspiration mauvaise et qu'il faudrait que l'Europe se développe le long des lignes empiriques des États-Unis. Le modèle social européen, qui repose sur le marché et qui repose sur l'encadrement social du marché, a des jours difficiles devant lui si nous ne le plaçons pas avec conviction auprès des autres. Il faudra que nous prouvions, à nous-mêmes et aux autres, que le modèle social européen permet une croissance durable non inflationniste, fertile en emplois. Il faudra mettre un terme, me semble-t-il, à ce discours qui voudrait que le plus aveugle seraient les politiques d'austérité, le plus porteuses de succès, elles pourraient l'être. Moi je suis pour la rigueur, pour l'orthodoxie budgétaire, pour le respect des règles, nous devons respecter nos règles parce que nous n'avons pas de gouvernement central, donc il nous faut des règles centrales autour desquelles nos politiques doivent graviter. Mais cessons de donner l'impression que l'austérité aveugle qui mène à l'aveuglement de ses auteurs et qui mène à la misère des principales victimes n'est pas le seul message que nous pouvons avoir. Il faut dire et redire qu'on ne combat pas les déficits par l'accumulation d'autres déficits, qu'on ne combat pas la dette publique en l'augmentant, qu'il faut des réformes structurelles qui à moyen terme permettront aux peuples et au pays de respirer et d'espérer. Mais ne donnons pas l'impression que toutes nos politiques, dont certaines sont sans bornes et sans gêne, seraient les bonnes politiques. Il faut de la rigueur ciblée qui ne perd pas de vue les nécessités auxquelles nous appelle la reprise économique.

Oui, l'Europe a une monnaie, mais l'Europe n'a pas de diplomatie qui mérite le nom. Nous donnons l'impression aux autres, lorsqu'il s'agit de politique extérieure, que nous nous voyons séparément alors que les autres voudraient nous voir ensemble. D'ailleurs, les autres nous voient plus souvent ensemble que nous-mêmes, qui voulons être séparés, nous nous voyons ensemble. Il faudra donc que nous donnons du tonus à l'action diplomatique de l'Europe. Aujourd'hui elle est tâtonnante, elle consiste dans une intersection peu vertueuse des non ambitions de différents États membres de l'Union européenne, alors qu'il faudrait que vers l'extérieur nous fassions état d'une même volonté politique européenne, y compris et surtout, en matière de politique étrangère. Nous impressionnerions le monde et nous-mêmes si au Conseil de sécurité des Nations unies nous étions représentés par un seul siège. Nous qui expliquons toujours aux autres que nous sommes grands, adultes, que nous sommes renversés par les progrès de maturité que nous accumulons, à New York, autour de la table mondiale, nous sommes assis avec plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité qui sont européens, parfois un membre non permanent s'y ajoute, comme... Jean-Claude, ça tu ne le sais pas, que le Luxembourg est membre du Conseil de sécurité depuis le 1^{er} janvier. Le président Hollande nous a proposé de nous laisser une parcelle de son veto, mais ça ne servira pas à grand chose.

Non, il faudrait que l'Europe soit représentée par un seul représentant au sein du Conseil de sécurité. Tout comme d'ailleurs les États membres de la zone euro gagneraient en visibilité et en crédibilité si la zone euro se faisait représenter par un seul siège au niveau des organisations financières internationales.

Moi je plaide, ensemble avec Jean-Claude et avec Jacques d'ailleurs, depuis des années, la reconcentration des représentations nationales à Washington en les emmenant à accepter l'idée que la zone euro devrait être représentée par un seul siège. Nous sommes, si nous additionnons les actions que les différents États membres de la zone euro détiennent, le premier actionnaire du Fonds monétaire international, le premier actionnaire. D'ailleurs, d'après les statuts du Fonds, le siège du Fonds monétaire international devrait être déplacé de Washington à Francfort. J'espère que cela ne se produira jamais parce que les sessions d'automne du Fonds monétaire international ont toujours lieu à Washington, c'est l'Indian Summer, je ne voudrais pas échanger l'octobre washingtonien contre un octobre francfortois. Donc, en dépit du fait que nous serions visiblement le plus grand actionnaire, je voudrais tout de même que nous continuions à nous réunir à Washington. Mais un siège unique au niveau du Fonds monétaire international, un siège unique au niveau du G7, un siège unique pour la zone euro au niveau du G20, cela donnerait tout de même une visibilité à la zone, traduirait une volonté commune de représenter l'Europe, ses intérêts et ses ambitions. Avec Jean-Claude, j'ai assisté au moins à une vingtaine de réunion du G7. Le ballet des chaises est inimaginable. Un moment Jean-Claude est là, un autre moment je suis là, on invite la Commission à venir, alors moi je dois partir, je devais partir, parce que l'Europe n'est pas unie. Il y a les Allemands, il y a les Français, les Britanniques, les Italiens et puis il y a l'Eurogroupe. Ça ne marchera plus! Les autres ont l'impression que nous ne sommes pas sérieux et voudraient que l'Europe parle d'une même voix et soit représentée par un seul représentant. Je peux le dire avec d'autant plus de conviction, de crédibilité que moi, n'étant plus président de l'Eurogroupe, je ne serai pas celui qui représentera l'Europe, et comme j'ai toujours fait peur aux Allemands et aux Français, j'espère que la vacance, que la « sedivacance » que j'ai laissée à l'Eurogroupe, leur permettra de retrouver les couleurs. Il faut cesser ce petit jeu de chaises musicales à Washington et ailleurs, il faudra que l'Europe parle d'une même voix.

Pourquoi est-ce que l'Europe, qui n'a pas de diplomatie, n'a pas d'armée? Mais l'Europe n'a pas d'armée parce qu'elle n'a pas de diplomatie! Il faudra non seulement que nous additionnons nos efforts militaires, mais que nous intégrions nos efforts militaires. Donc, je voudrais que d'ici quelques décennies l'Europe se dote d'une véritable force armée parce qu'en fait, en Europe, il y a seulement deux armées: l'armée française et l'armée britannique. Les autres n'existent pas, ne sont pas déployables. Et donc, si on arrivait à joindre les efforts en dotant l'Union européenne d'une armée, ce qui présupposera que nous nous soyons dotés d'objectifs diplomatiques et d'un système de mode de révision de nos objectifs diplomatiques - cela se ferait -, personne au monde

- sauf les Européens - ne serait étonné par cette façon de rassembler nos énergies pour mieux peser sur le cours des choses.

Et puis il faudra, bien que je n'en sois pas un adepte trop inspiré, que nous adaptions nos institutions. Je mets en garde tous ceux qui voudraient changer de traité tous les six mois, ça n'ira pas. Ça rend nerveux les hommes politiques et d'abord les peuples d'Europe. Mais si nous exigeons une légitimité démocratique accrue, une meilleure légitimité démocratique, ce qu'[a dit] Jean-Claude lorsqu'il a fait ses propositions ambitieuses en fin de discours, comme nous n'arriverons pas rapidement à transformer le Conseil des ministres en deuxième chambre et comme nous n'arriverons pas à doter le Parlement européen de tous les pouvoirs dont le Parlement, en fait, devrait être en possession, il faudra rehausser la légitimité démocratique de la Commission. Pourquoi est-ce que les pays, au moment des élections européennes n'éliraient pas leur commissaire, au lieu de le faire désigner par les gouvernements? Le suffrage universel est plus fiable que les caprices de nominations gouvernementales. Je vois bien le problème parce que les Premiers ministres, considérant que des commissaires ont... enfin, en France, le commissaire français aurait la même légitimité que le président de la République, pour vous dire pourquoi ça n'ira pas, mais cela devrait pouvoir se faire. Au lieu de critiquer la Commission, de critiquer l'absence de légitimité démocratique dans le chef de la Commission, il faudra lui donner la démocratie que confère le suffrage universel.

Bref, j'arrête ma causerie parce que j'ai dépassé le temps qui m'était alloué, sauf pour dire qu'il me semblerait que l'Europe, tout comme Pierre Werner l'a toujours imaginée, doit être animée d'une seule volonté, doit avoir une monnaie, doit avoir une diplomatie, doit avoir un modèle social, bref, doit avoir une ambition dont je sais que sa mise en application mérite patience et détermination. Cette patience et cette détermination dont ont besoin les grandes ambitions et les longues distances.

Merci.

Jean-Claude Trichet



Président du Groupe des Trente
Président du conseil d'administration de l'Institut Bruegel
Président de SOGEPA
Ancien président de la Banque centrale européenne
Gouverneur honoraire de la Banque de France

Jean-Claude Trichet est actuellement président de la SOGEPA (Société de gestion des participations aéronautiques) (Paris), président du Groupe des 30 (Washington), président du conseil d'administration de l'Institut Bruegel (Bruxelles) et membre de l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France.

Né à Lyon, Jean-Claude Trichet est inspecteur général des finances honoraire et ingénieur civil des Mines. Il est diplômé de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy, de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Université de Paris (en sciences économiques) et de l'École nationale d'administration (ENA). Il travaille dans le secteur privé de 1966 à 1968, et est affecté à l'Inspection générale des finances en 1971.

En 1978, Jean-Claude Trichet est nommé conseiller économique au cabinet du ministre de l'Économie puis, la même année, conseiller du Président de la République. Jean-Claude Trichet est président du Club de Paris (rééchelonnement des dettes souveraines) de 1985 à 1993. En 1986, il est directeur de cabinet du ministre de l'Économie. Il est nommé directeur du Trésor en 1987. Il est président du Comité monétaire européen de 1992 à 1993. Jean-Claude Trichet est nommé gouverneur de la Banque de France en 1993.

Le 29 juin 2003, Jean-Claude Trichet est élu président des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix (G-10). Il est également élu président des banquiers centraux de la Réunion de l'Économie globale (*Global Economy meeting*). Il est nommé président de la Banque centrale européenne le 16 octobre 2003. Sa nomination prend effet à compter du 1^{er} novembre 2003 et se termine le 1^{er} novembre 2011.

Jean-Claude Trichet a été nommé *Person of the Year* par le *Financial Times* (en 2007), *Policymaker of the year* par la revue économique *The International Economy* magazine (à deux reprises, en 1991 et en 2007) et a reçu différents prix, dont le prix franco-allemand de la Culture (en 2006) et la médaille d'or Ludwig-Erhard (en 2007). Le prix international Charlemagne 2011 d'Aix-la-Chapelle lui a été attribué pour son engagement en faveur de l'unité européenne. Il a également reçu le prix de l'Économie mondiale 2011 du *Kiel Institute for the World Economy*. Les universités de Liège, Montréal, Stirling, Tel-Aviv, Bologne et Sofia lui ont conféré le titre de docteur honoris causa.

Premier ministre
Ministre d'État
Ministre du Trésor
Ministre des Cultes

Né le 9 décembre 1954 à Redange-sur-Attert

Études et formations

- 1979: Maîtrise de droit de l'Université de Strasbourg
- 1974: Diplôme de fin d'études secondaires au Lycée Michel Rodange à Luxembourg

Fonctions ministérielles

- Depuis juillet 2009: Premier ministre, ministre d'État, ministre du Trésor et, depuis avril 2013, ministre des Cultes
- 2004-2009: Premier ministre, ministre d'État, ministre des Finances
- 1999-2004: Premier ministre, ministre d'État, ministre des Finances
- 1995-1999: Premier ministre, ministre d'État, ministre des Finances, ministre du Travail et de l'Emploi
- 1994-1995: Ministre des Finances, ministre du Travail
- 1989-1994: Ministre des Finances, ministre du Travail
- 1984-1989: Ministre du Travail, ministre délégué au Budget
- 1982-1984: Secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité sociale

Autres fonctions politiques

- De 2005 à 2013, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a été le premier président permanent de l'Eurogroupe, organe qui réunit les ministres des Finances des pays membres de la zone euro. Le 21 janvier 2013, il a mis fin à son mandat à la tête de la zone euro de sa propre initiative.
- Depuis 1995: Gouverneur pour le Luxembourg du Fonds monétaire international (FMI)
- Depuis 1995: Gouverneur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- 1990-1995: Président du Parti Chrétien Social (CSV)
- 1989-1995: Gouverneur de la Banque mondiale
- 1979-1982: Secrétaire parlementaire du Parti Chrétien Social (CSV)

Distinctions

- Remise du titre de *Honorary Degree of Doctor of Letters* de l'Université de Sheffield (2012)
- Remise du *Sigillum Magnum* de l'Université de Bologne (2012)
- Remise du titre de docteur honoris causa de l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes (2011)
- Docteur honoris causa de l'Université Sophia de Tokyo (2010)
- Sénateur d'honneur de l'Académie européenne des sciences et des arts (2009)
- Docteur honoris causa de l'Université de Pittsburgh (2008)
- Docteur honoris causa de l'Université Robert Schuman de Strasbourg (2007)
- Membre associé étranger à l'Académie des sciences morales et politiques à l'Institut de France (2007)
- Prix international Charlemagne d'Aix-la-Chapelle (2006)
- Docteur en droit honoris causa de l'Université Démocrite de Thrace (2004)
- Citoyen d'honneur de la ville de Trèves (2003)
- Docteur honoris causa de l'Université de Bucarest (2003)
- Grand officier de la Légion d'honneur (2002)
- Docteur honoris causa de la Faculté de philosophie de l'Université de Münster (2001)
- Docteur honoris causa de la Miami University (1998)



II. Cérémonie de remise du Collier du Mérite Européen à monsieur Jean-Claude Trichet



Fondation du
Mérite Européen

Allocution
par monsieur Jacques Santer,
Ministre d'État honoraire,
ancien président de la Commission européenne,
président du conseil d'administration
de la Fondation du Mérite Européen



Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'heure étant assez avancée, je serai relativement bref tout d'abord pour remercier et féliciter le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, et plus particulièrement madame Muñoz et madame Danescu et le professeur Leboutte, d'avoir réussi ce projet de recherche autour de la personnalité de Pierre Werner, comme on vient de l'entendre, le père spirituel, et je dirais, au sens étymologique du terme, même l'inspirateur de l'Union économique et monétaire. Je les félicite aussi d'avoir réuni ce soir les deux principaux acteurs de l'UEM lorsque celle-ci fut au centre de la plus grande crise monétaire depuis sa mise en œuvre.

Donc nous venons de les écouter et je crois que nous apprécions également leurs activités, monsieur Jean-Claude Trichet d'un côté, à savoir le deuxième président de la Banque centrale européenne après Wim Duisenberg, qui a joué un rôle déterminant, et également Jean-Claude Juncker, le premier président de l'Eurogroupe.

L'année passée, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Fondation du Mérite Européen, nous avons honoré les présidents des institutions communautaires, le Parlement européen, le Conseil européen, la Commission et l'Eurogroupe de la plus haute distinction à la remise du Collier du Mérite Européen.

Cette année-ci, notre fondation voudrait profiter de cette cérémonie exceptionnelle, et combien digne, en hommage à Pierre Werner dont – on vient de l'entendre – nous célébrons le 100^e anniversaire de naissance au mois de décembre prochain et qui est mort le 24 juin 2002, de notre plus haute distinction.

Nous avons décidé alors de remettre le Collier de la Fondation du Mérite Européen à monsieur Jean-Claude Trichet en présence de Jean-Claude Juncker, car les deux ont beaucoup de choses en commun, pas seulement leur expérience communautaire, mais également d'autres expériences, également en relation avec le Luxembourg. Les deux sont bénéficiaires de l'*Award «Vision for Europe»*, de la Fondation Edmond Israël; ils ont reçu également le prix international Charlemagne d'Aix-La-Chapelle, partageant cela également avec l'ensemble du peuple luxembourgeois; ils siègent également tous les deux à l'Académie française des Sciences morales et politiques, Jean-Claude Trichet au siège de Pierre Messmer, l'ancien Premier ministre, Jean-Claude Juncker au siège de Léopold Senghor. Et l'autre jour, je crois que c'était il y a quelques mois, j'étais à Strasbourg à la remise d'un prix européen à Jean-Claude Juncker par l'Université de Strasbourg, et c'est Jean-Claude Trichet qui, à cette occasion, a fait la laudatio de Jean-Claude Juncker.

Donc maintenant je crois que le temps est venu à Jean-Claude Juncker de prendre sa revanche et de faire la laudatio de Jean-Claude Trichet. Vous voyez, il y a des interactions, des fois, qui se justifient d'ailleurs, par l'exceptionnelle remise du Collier aujourd'hui à Jean-Claude Trichet.

Alors Jean-Claude, tu as la parole maintenant.

Laudatio
par monsieur Jean-Claude Juncker,
président de la Fondation du Mérite Européen



Mon cher Jacques,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Si vous jetez un regard sur votre programme, vous constaterez que nous sommes allés à l'ultime minute de la cérémonie de ce soir. Je serai par conséquent bref. Il est vrai qu'on dit souvent que l'Europe souffre d'un manque de talent d'organisation. Ce n'est pas vrai. Lorsque je reçois un prix, Jean-Claude Trichet fait l'éloge, lorsqu'il reçoit un prix, je fais l'éloge. Nous n'avons qu'à relire les éloges nombreux que nous avons faits l'un et l'autre à l'adresse de l'autre. Vous les retrouvez immédiatement dans la biographie de celui qui ne fait pas l'éloge, mais qui est celui qui reçoit un prix.

De Jean-Claude Trichet, il y aurait énormément de choses à dire. Mais je le connais trop bien pour tout pouvoir dire. Si on fait l'éloge de quelqu'un qu'on voit de loin, c'est un exercice assez facile, mais faire l'éloge de quelqu'un qu'on connaît bien, qui est un ami, là l'éloge devient un exercice pernicieux. Je voudrais tout de même saluer en Jean-Claude Trichet d'abord l'ami; l'ami qu'il est, qu'il fut à de si nombreuses reprises pour celui qui vous parle, je voudrais le remercier d'une amitié fidèle et loyale et lui rendre hommage d'avoir su, en dépit de circonstances parfois difficiles, faire preuve d'une complicité qui ne plaisait pas toujours à ceux qui étaient dans la même salle que nous. Je voudrais rendre hommage au président Trichet.

Depuis que je te connais, Jean-Claude, tu es toujours président de quelque chose. Lorsque je t'ai connu, tu présidais le Club de Paris, puis tu es devenu le président du comité monétaire, puis tu es devenu le gouverneur – c'est une espèce de président! – de la Banque de France, puis tu es devenu le président de la Banque centrale européenne, et maintenant tu es président d'un nombre

impressionnant d'organismes et d'institutions. Je voudrais surtout saluer l'architecte du traité de Maastricht, père de l'euro que tu es, parce que j'ai appris à connaître, sous l'autorité de mon Premier ministre d'alors Jacques Santer, Jean-Claude Trichet lorsque je dirigeais la conférence intergouvernementale qui nous conduisit au traité de Maastricht pendant le premier semestre de 91, et Jean-Claude Trichet était le directeur du Trésor français sous l'autorité de Pierre Bérégovoy. En fait, lorsque nous parlons de coordination des politiques économiques, je me rappelle que l'idée de doter la zone euro d'un gouvernement économique était déjà bien présente dans nos esprits – mais pas dans tous les esprits – ceux qui très souvent dans la langue de Goethe aujourd'hui réclament le gouvernement économique, dans la même langue refusaient le gouvernement économique lorsqu'il s'agissait de l'imaginer. Nous étions plusieurs, Bérégovoy, Delors, Maystadt, Trichet, moi-même, je ne me souviens pas de qui je n'ai pas parlé, parce qu'il n'y en avait pas d'autres qui réclamaient en mai 91 la mise en place d'un gouvernement économique, non pas pour contrebalancer la politique monétaire centralisée, mais pour la compléter du point de vue politique et donc des gouvernements.

Et donc je rends hommage au président de la Banque centrale européenne que fut Jean-Claude Trichet après quelques années d'une relative accalmie, l'orage a été déclenché de l'autre côté de l'Atlantique et je me rappelle des nombreuses réunions que nous avons, des nombreux coups de téléphone, des nombreuses entrevues où, au milieu d'une crise dont on n'arrivait pas à voir les limites ni les extensions, nous essayions de mener la barque. Je me rappelle de mes vacances d'été que tu m'as gâchées, je me rappelle des longues *phone conferences* que nous avons dû organiser, toi à l'autre bout du monde et moi ici. Est née de là une même compréhension de la chose européenne, est née de là une volonté de servir l'Europe.

Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale, a rendu d'énormes services à la zone euro et à l'Union européenne. Le président de la Banque centrale, il a dû oublier celui qu'il fut auparavant. Un jour, au Parlement européen, il a dit: «*I'm not a French man, I'm a European*»; pour un Français, le dire en anglais, ça relève de la performance surélevée, mais Européen, il le fut. Jamais je n'ai vu le président de la Banque centrale défendre des intérêts nationaux lorsqu'il occupa ses lourdes fonctions de président de la Banque centrale européenne. Il a su entretenir avec les gouvernements des relations non pas à chaque instant harmonieuses, mais toujours polies. Je l'ai vu argumenter son cas en dépit de fortes résistances qui venaient parfois d'un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement. Je ne l'ai jamais vu s'agenouiller devant les chefs d'État et de gouvernement, mais défendre, parce que c'était nécessaire, très nécessaire à certaines occasions, l'indépendance de la Banque centrale qui fait, ensemble avec son parcours en matière de stabilité des prix, le succès qu'a connu la Banque centrale.

Jean-Claude Trichet est un bon communicateur, un bon explicateur de l'Europe et il est quelqu'un qui – je l'apprécie beaucoup pour ça – a toujours su garder sa vie privée en dehors de tout intérêt public trop prononcé. Jean-Claude Trichet est un homme érudit, un honnête homme au sens du XVII^e siècle, quelqu'un qui sait, qui comprend, qui essaie de comprendre les autres. Jean-Claude Trichet est un lecteur acharné. J'ai été vraiment très touché lorsque, débarquant à Francfort, il s'est mis à apprendre la langue allemande. Il peut citer des poèmes de Heine dans un allemand remarquable, ce qui ne cessa d'impressionner les Allemands, c'est un poète à ses petites heures, c'est quelqu'un qui réfléchit, c'est un philosophe; bref, c'est un homme complet, et pour prouver que les Luxembourgeois ont compris que tu es un homme complet, nous complétons le cortège de tes décorations et de tes médailles par le Collier du Mérite Européen. Tu repartiras de Luxembourg couvert de médailles et tu le mérites.

Bravo!



Remise du Collier et du Diplôme du Mérite Européen

Mot de remerciement de monsieur Jean-Claude Trichet



Jean-Claude Juncker ayant dit qu'il commençait son discours dans la dernière minute du programme, j'ai donc le dernier millième de seconde moi-même, et je voudrais simplement vraiment dire mon émotion à la Fondation du Mérite Européen. C'est pour moi un immense honneur, un immense plaisir aussi parce que je suis au Luxembourg, parce que j'ai été couvert de décorations au Luxembourg comme tu le rappelais, cher Premier ministre, cher Jean-Claude, je voudrais dire aussi qu'après avoir écouté ton merveilleux discours d'éloges, j'aurais beaucoup souhaité que mon père et ma mère soient là. Parce que mon père aurait été extrêmement flatté de tout ce que tu as dit et très heureux et ma mère aurait cru ce que tu as dit! Donc, merci infiniment pour cette décoration, merci pour ce témoignage, je dirais, constant d'amitié que tu m'as témoignée.

C'est vrai que nous nous sommes retrouvés compagnons d'armes dans une crise vraiment dramatique, depuis le début d'ailleurs. Et pour nous, la crise était aussi dramatique dans ses épisodes de pure crise financière, c'est devenu évidemment quelque chose, je dirais peut-être surtout pour toi, d'extrêmement exigeant lorsqu'il a fallu que toutes nos démocraties acceptent finalement de modifier des décisions sur ton insistance. Je suis extrêmement impressionné par le fait que nous avons eu deux nouveaux traités. Tu as dit toi-même qu'en effet, nos démocraties politiques avaient finalement su prendre les décisions. Je suis vraiment très très impressionné du fait que nous avons créé le *fiscal compact* avec un nouveau traité et que nous avons créé par traité le fameux ISM, le mécanisme de stabilisation, ce qui prouve quand même que dix-sept démocraties, vingt-cinq démocraties dans le cas du *fiscal compact*, placées dans des situations de grande urgence, sont capables de réagir.

Bref, merci infiniment, cher Jean-Claude, des éloges! Tu es allé très très loin dans les éloges, y compris sur ma maîtrise de la langue allemande, je veux bien commencer la *Lorelei*, les deux premières strophes seraient peut-être correctes, mais faire l'éloge de ma maîtrise totale de l'allemand est malheureusement – je le regrette énormément – un peu trop flatteur.

En tout cas, merci infiniment, cher Jacques Santer, cher Ministre d'État honoraire, je suis vraiment vraiment très ému d'avoir cette médaille! La Fondation du Mérite Européen est fondamentale pour conserver la flamme européenne, et la flamme européenne est plus nécessaire que jamais aux Européens, et comme tu le disais si éloquemment Jean-Claude, au reste du monde aussi. Nous avons des obligations vis-à-vis des Européens et du reste du monde.

Merci infiniment!

III. L'événement en images



Le panel de la conférence



Discours de M. Jean-Claude Juncker



Discours de M. Jean-Claude Trichet



M. Vassilios Skouris,
président de la Cour de justice de l'UE



M. Laurent Mosar,
président de la Chambre des députés



Rencontre entre M. Jacques Santer et M. Jean-Claude Juncker



M. François Colling, député honoraire,
et M. Fernand Boden, député



Baron Bernard Snoy, président de la Fondation
Internationale Robert Triffin, et M. Francis
Carpenter, ancien directeur général de la B.E.I.



M. Guy de Muyser, vice-président de la Fondation
Pierre Werner, avec Mme Elisabeth Werner



M. Paolo Mengozzi, avocat général
à la Cour de justice de l'UE



M. Rolf Tarrach, recteur de l'Université du Luxembourg,
et M. Thomas Cranfield, ancien directeur général de
l'Office des publications officielles de l'UE



M. Jacques Poos,
ancien vice-Premier ministre,
ancien député européen



Un public nombreux



Les invités d'honneur



M. Jean-Claude Juncker
et Mme Susana Muñoz



M. Jean-Claude Trichet
et Mme Elena Danescu



M. Jacques Santer, M. Michel Chamier, président du directoire de la F.M.E.,
M. Jean-Claude Trichet et M. Jean-Claude Juncker



Les membres de la famille Werner (de g. à dr.): M. Jacques Werner, Mme Elisabeth Werner, Mme Manette Werner-Flick, Mme Marie-Louise Werner-Braun et M. Henri Werner



Les intervenants

IV. Annexes



Pierre Werner
29 décembre 1913 – 24 juin 2002

Pierre Werner, repères biographiques

Pierre Werner naît le 29 décembre 1913 à Saint André, près de Lille, de parents luxembourgeois.

Il étudie à la Faculté de droit de l'Université de Paris et à l'École libre de Sciences politiques (1935-1938). Il s'engage dans plusieurs associations estudiantines aussi bien luxembourgeoises qu'internationales, telles que Pax Romana dont il devient le vice-président en 1937.

Après avoir passé son doctorat de droit au Luxembourg en 1938, il entre dans une banque à Luxembourg, où il est affecté jusqu'en octobre 1944 au secrétariat de direction. Après le retour d'exil du gouvernement, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, Pierre Werner devient attaché au ministère des Finances luxembourgeois. En 1945, il est nommé commissaire au contrôle bancaire, charge qu'il détient à partir de 1949, conjointement avec celle de conseiller de gouvernement. En ces qualités, Pierre Werner s'occupe activement de l'organisation du contrôle bancaire, du marché du crédit et de la collaboration financière internationale (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Benelux).

Européen de la première heure, Pierre Werner s'investit aux côtés de Jean Monnet dans le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.

Le 29 décembre 1953, jour de son 40^e anniversaire, Pierre Werner se voit confier le portefeuille de ministre des Finances et de ministre de la Force publique au sein du nouveau gouvernement de Joseph Bech, qui occupe le poste de Premier ministre après le décès de Pierre Dupong. Après les élections de 1954, Pierre Werner continue à assumer les fonctions de ministre des Finances et ministre de la Force publique.

À partir des élections de mars 1959, Pierre Werner remplit la fonction de président du gouvernement de façon ininterrompue de 1959 à 1974, puis de 1979 à 1984. Cette fonction est combinée avec plusieurs portefeuilles ministériels:

- 1959-1964: président du gouvernement et ministre des Finances;
- 1964-1967: président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre des Affaires étrangères, ministre de la Justice;
- 1967-1969: président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre de la Fonction publique;
- 1969-1974: président du gouvernement, ministre des Finances, ministre des Affaires culturelles;
- 1974-1979: député, chef du groupe parlementaire chrétien-social;
- 1979-1984: président du gouvernement, ministre du Trésor, ministre des Affaires culturelles.

Il joue un rôle majeur dans la promotion du Luxembourg au rang de place financière internationale.

Dans le sillage du sommet européen de La Haye de 1969 et du plan Barre de 1970, Pierre Werner se voit confier en mars de la même année, à la demande du Conseil de la Communauté économique européenne, la présidence d'un groupe spécial d'études.

Celui-ci est chargé de l'établissement d'un plan par étapes de l'Union économique et monétaire. Le travail de ce groupe aboutit au rapport Werner, présenté à Luxembourg le 8 octobre 1970 à la Commission européenne et aux gouvernements des États membres.

Le rapport Werner représente une avancée majeure dans le processus de construction européenne. Il prévoit la création d'une union économique et monétaire impliquant, en matière de politique monétaire, d'importants transferts de responsabilités des États vers la Communauté européenne. La réalisation de cette union économique et monétaire doit s'effectuer en trois étapes. Pendant la première, qui doit durer trois ans et débiter dès le 1^{er} juin 1971, les orientations fondamentales de la politique économique et monétaire sont peu à peu définies en commun. Les relations de change entre les monnaies de la Communauté sont progressivement resserrées et l'amplification des fluctuations entre les pays membres est en général contenue dans des limites relativement stables. La deuxième étape, représentant la transition vers le point d'arrivée, prévoit que les actions entreprises seront poursuivies, mais de manière plus contraignante. Un Fonds européen de coopération monétaire est créé en 1973 (FECOM), qui pratiquera plus tard les interventions nécessaires sur le marché des changes pour maintenir la cohésion monétaire des pays membres. Un conseil chargé de définir la politique macroéconomique des Six est institué. La troisième étape envisage l'aboutissement à la convertibilité irréversible des monnaies des États membres, à la libération totale des mouvements de capitaux et à la fixation irrévocable des taux de changes, voire au remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique.

Prenant pour base le rapport Werner, la Commission de la Communauté économique européenne élabore son propre plan, adopté par les Six le 22 mars 1971. Ce programme en trois étapes doit aboutir à une union économique et monétaire avant la fin de la décennie. En dépit de la volonté politique de ses membres, la réalisation de l'Union économique et monétaire, dont la création du serpent monétaire est une des premières initiatives, se trouvera partiellement compromise par la crise monétaire mondiale du printemps 1971 (crise du dollar) et le choc pétrolier de 1973.

Après sa mise entre parenthèses, le plan Werner représente une source d'inspiration pour l'intégration monétaire européenne et pour les nombreuses initiatives politiques (telles que le plan Spierenburg, le rapport Tindemans, le rapport du groupe de Lord Cromer) et scientifiques (propositions des

professeurs Mundell, Magnifico) qui ont vu le jour ultérieurement. Le rapport du comité Delors rend justice au plan Werner et l'Union économique et monétaire devient réalité trente-deux années après avoir été préfigurée, avec l'introduction des pièces et billets en EURO, le 1^{er} janvier 2002.

En juillet 1984, Pierre Werner quitte la scène politique. Il restera pourtant très actif dans la vie publique grâce à son engagement dans la promotion de l'Union économique et monétaire ainsi que dans le développement des médias et de l'audiovisuel.

De 1985 à 1987, Pierre Werner est président du conseil d'administration de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) et de 1989 à 1996, il est président du conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites (SES). En 1996, il devient président d'honneur de la SES.

En 1991, Pierre Werner publie ses mémoires intitulées «Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs 1945-1985».

En hommage à son engagement européen de longue date dans l'édification de l'Europe unie, Pierre Werner reçoit la médaille en or Robert Schuman (1971), ainsi que le prix du Prince des Asturies (1998) «pour sa contribution au processus d'union monétaire qui a culminé dans la création de l'EURO».

Pierre Werner décède à Luxembourg le 24 juin 2002.

Le projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe»

L'un des grands projets de recherche en cours au CVCE porte sur l'œuvre et la pensée européennes de Pierre Werner (29 décembre 1913-24 juin 2002), ancien Premier ministre (1959-1974 et 1979-1984), ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, unanimement reconnu comme l'un des architectes de l'Union économique et monétaire.

Le projet se base notamment sur l'exploitation des archives privées de la famille Werner, pour lesquelles le CVCE a, grâce à une convention de partenariat avec la famille, un accès privilégié. Longtemps restées inexplorées, ces archives, constituées par une personnalité qui a activement participé à trois décennies de construction européenne, recèlent de nombreux documents inédits et procurent un nouvel éclairage sur différentes questions européennes, ainsi que sur la politique étrangère du Luxembourg à l'égard de l'Europe.

La première étape porte sur le plan de la réalisation d'une union économique et monétaire par étapes dans la Communauté – plus connu sous le nom de plan Werner ou de rapport Werner – qui fut élaboré par un groupe d'experts sous la présidence de Pierre Werner et présenté officiellement au Luxembourg le 8 octobre 1970. Les recherches se poursuivront, d'une part, en examinant les événements ultérieurs qui ont conduit à l'Union économique et monétaire notamment à travers la contribution de Pierre Werner et, d'autre part, en revenant sur un certain nombre de questions qui ont mobilisé l'ancien Premier ministre luxembourgeois, telles que la bataille des sièges des institutions communautaires, le compromis de Luxembourg, l'adhésion britannique ou la coopération Benelux.

À la fin de chaque étape du projet, les résultats sont soumis à un processus de *peer review* réalisé par un comité d'accompagnement scientifique et publiés sous forme de corpus de recherche. Le premier corpus, qui est consacré au rapport Werner, est consultable à l'adresse <http://www.cvce.eu/recherche/projet-werner>.

L'élaboration d'un dossier thématique à vocation pédagogique, ainsi que l'organisation d'une manifestation scientifique internationale autour de l'ensemble de la thématique du projet, sont également programmées.

Outre l'intérêt scientifique de cette démarche, on ne manquera pas de souligner, compte tenu de la crise monétaire et financière que traverse la zone euro, l'actualité de certaines questions soulevées et des réponses suggérées à l'époque, notamment dans le cadre de l'élaboration du rapport Werner. Il s'agit, autrement dit, de mettre à profit les expériences du passé dans la construction future de l'Europe.

Le projet jouit du soutien de la famille Werner, de la Fondation Pierre Werner, ainsi que d'un comité de patronage réunissant 29 hautes personnalités européennes sous la présidence de monsieur le Premier ministre Jean-Claude Juncker.

Le lancement public du projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe» a eu lieu le 27 janvier 2011 dans le cadre d'une soirée académique coorganisée par le CVCE et la Fondation Pierre Werner sous l'égide du Fonds national de la recherche du Luxembourg, dont le point d'orgue a été la conférence «Du plan Werner à l'euro: 40 ans de succès et de crises», donnée par Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe. Les actes de la manifestation ont été publiés en juin 2011.

Le projet «Pierre Werner et l'Europe» est dirigé par Elena Rodica Danescu, docteur en économie, chercheur au CVCE.

Corpus de recherche

«Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner»

Dans le cadre du projet «Pierre Werner et l'Europe», le CVCE vient de publier le corpus «Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner» qui présente les résultats des travaux de recherche menés lors de la première étape de ce projet.

Basé sur l'exploitation des archives de la famille Werner, ouvertes pour la première fois à la recherche, mais également sur d'autres fonds d'archives – luxembourgeois et internationaux, publics et privés, multilingues et multimédias – ce corpus de recherche décrypte l'alchimie du rapport Werner et l'état d'esprit qui a entouré son élaboration.

Le volet de témoignages historiques sur la personnalité et le rôle de Pierre Werner dans l'édification de l'Union économique et monétaire recueillis par le CVCE apporte une valeur ajoutée spécifique et offre de nouvelles ressources pour la communauté scientifique. Des documents inédits ont permis de cerner, dans le contexte de l'ensemble de son œuvre européenne, l'importance et la subtilité du rôle ainsi que de la contribution personnelle de Pierre Werner lors de l'élaboration et de l'adoption du plan par étapes, que ce soit sur le plan théorique, de la méthode ou de l'influence politique.

Le corpus comprend une étude scientifique approfondie qui, sur la base des sources peu connues et originales, aborde des questions nouvelles. L'étude est étayée par une collection complète et variée de sources primaires et de ressources corrélées. Le corpus propose ainsi une véritable «relecture» du rapport Werner en abordant son contexte, en retraçant la chronique historique de son élaboration et le déroulement des travaux du comité Werner, ainsi qu'en mettant en lumière l'incidence du plan Werner sur la poursuite du chemin vers l'Union économique et monétaire. Par souci de clarté, l'étude approfondie est accompagnée d'une liste des références citées par section, d'un index des personnalités contenant leurs principaux repères biographiques, ainsi que d'une riche bibliographie et d'une chronologie.

Destiné notamment à la communauté scientifique et adapté à une recherche intensive, le corpus de recherche a été soumis à une évaluation (peer review) réalisée par un comité d'accompagnement scientifique composé d'éminents experts dans le domaine de la construction européenne, à savoir: le professeur René Leboutte, titulaire de la Chaire Jean Monnet ad personam en histoire de l'intégration européenne à l'Université du Luxembourg; le professeur Ivo Maes, conseiller senior pour les études historiques au département des

études de la Banque nationale de Belgique et professeur, Chaire Robert Triffin, à l'Institut d'études européennes de l'Université catholique de Louvain; le professeur Sylvain Schirmann, titulaire d'une Chaire Jean Monnet d'histoire de la construction européenne, directeur de l'Institut d'études politiques de l'Université de Strasbourg.

Disponible en français, en anglais et en allemand, le corpus de recherche sur le rapport Werner contient actuellement 650 documents, 160 photos, 46 extraits d'interviews vidéo, 3 extraits sonores, 19 caricatures.

<http://www.cvce.eu/recherche/corpus>

Structure du corpus de recherche

Introduction

1. Contexte de la création du comité Werner

- 1.1. Contexte monétaire international de l'après-guerre
- 1.2. Genèse de la pensée monétaire de Pierre Werner dans les années 1960
- 1.3. Environnement économique et monétaire à la fin des années 1960
 - 1.3.1. Les plans Barre I et Barre II
 - 1.3.2. Le sommet de La Haye
 - 1.3.3. Les plans monétaires élaborés par la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg (janvier-février 1970)

2. Création et déroulement des travaux du comité Werner (mars – octobre 1970)

- 2.1. Désignation de Pierre Werner à la présidence du comité d'experts – trois versions
- 2.2. Déroulement des travaux du comité Werner

3. Le rapport Werner

- 3.1. Les concepts de base du rapport Werner et le rapport intermédiaire
- 3.2. Approfondissement des travaux du comité Werner et le rapport final
- 3.3. Le Comité des gouverneurs des Banques centrales et le rapport Werner
- 3.4. Économistes versus Monétaristes: accords et divergences dans l'élaboration du rapport Werner

4. Réactions au rapport Werner

- 4.1. Réactions du Parlement européen
- 4.2. Réactions de la Commission européenne et du Conseil
- 4.3. Réactions du Comité économique et social et des organisations professionnelles, syndicales et citoyennes
- 4.4. Le rapport Werner dans les médias internationaux de l'époque

5. La mise en œuvre du rapport Werner

- 5.1. La mise en œuvre de la première étape dans un contexte de troubles monétaires européens et internationaux
- 5.2. Les difficultés du serpent monétaire et le FECOM
- 5.3. La mise entre parenthèses du plan par étapes

6. L'influence du rapport Werner dans la poursuite de l'Union économique et monétaire

- 6.1. Plans et études postérieurs au rapport Werner
- 6.2. Le rapport Werner et le rapport Delors

7. L'action ultérieure de Pierre Werner en matière économique, monétaire et financière

Conclusion

Projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe»

Liste des personnalités interviewées (par ordre alphabétique)

- Monsieur **Étienne Davignon**, ancien membre de la Commission des Communautés européennes chargé du marché intérieur, des affaires industrielles et de l'union douanière
- Monsieur **Jacques Delors**, ancien président de la Commission européenne
- Monsieur **Mark Eyskens**, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique
- Monsieur **Luc Frieden**, ministre des Finances
- Monsieur **Albert Hansen**, membre du Conseil d'État, ancien secrétaire général du gouvernement, ancien chef de cabinet de S.A.R. le Grand-Duc
- Monsieur **Edmond Israel** (†), président honoraire de Clearstream International
- Monsieur **Jean-Claude Juncker**, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, ancien président de l'Eurogroupe
- Monsieur **Jean-Jacques Kasel**, membre de la Cour de justice de l'Union européenne, ancien ambassadeur
- Monsieur **Jacques de Larosière**, ancien directeur général du Fonds monétaire international
- Monsieur **Wilfried Martens**, ancien Premier ministre de Belgique
- Monsieur **Adrien Meisch**, ancien ambassadeur
- Monsieur **Yves Mersch**, ancien président de la Banque centrale du Luxembourg, membre du Directoire de la Banque centrale européenne
- Monsieur **Jean Mischo**, ancien avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes
- Monsieur **Guy de Muyser**, maréchal honoraire de la Cour grand-ducale, ancien ambassadeur
- Monsieur **Charles-Ferdinand Nothomb**, ministre d'État de Belgique, président du Cercle européen – Perspectives et réalités frontalières (Cercle Pierre Werner)
- Monsieur **Lex Roth**, ancien directeur du Service Information et Presse du gouvernement
- Monsieur **Charles Ruppert**, président de la Fondation Pierre Werner
- Monsieur **Jacques Santer**, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne
- Monsieur **René Steichen**, président du Conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites
- Monsieur **Hans Tietmeyer**, ancien président de la Bundesbank, ancien membre suppléant du comité Werner
- Monsieur **Henri Werner** (fils de Pierre Werner)
- Madame **Marie-Anne Werner** (fille de Pierre Werner)

Projet de recherche «Pierre Werner et l'Europe»

Membres du comité de patronage

Sous la présidence de monsieur Jean-Claude Juncker

- Monsieur **Jean-Claude Juncker**, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, ancien président de l'Eurogroupe
- Monsieur **Vassilios Skouris**, président de la Cour de justice de l'Union européenne
- Monsieur **Vitor Manuel da Silva Caldeira**, président de la Cour des comptes européenne
- Monsieur **Jean-Claude Trichet**, ancien président de la Banque centrale européenne
- Monsieur **Philippe Maystadt**, ancien président de la Banque européenne d'investissement
- Monsieur **Luc Frieden**, ministre des Finances, membre fondateur de la Fondation Pierre Werner
- Monsieur **Jacques Santer**, ministre d'État honoraire, ancien président de la Commission européenne, membre fondateur de la Fondation Pierre Werner
- Monsieur **Jacques Delors**, ancien président de la Commission européenne, président-fondateur de «Notre Europe»
- Monsieur **Yves Mersch**, ancien président de la Banque centrale du Luxembourg, membre du Directoire de la Banque centrale européenne
- Monsieur **Hans Tietmeyer**, ancien président de la Bundesbank, ancien membre suppléant du comité Werner
- Madame **Martine Reicherts**, directrice générale de l'Office des publications officielles de l'Union européenne
- Monsieur **Jean-Jacques Kasel**, membre de la Cour de justice de l'Union européenne
- Monsieur **Rolf Tarrach**, recteur de l'Université du Luxembourg
- Monsieur **René Steichen**, président du Conseil d'administration de la Société Européenne des Satellites
- Monsieur **Charles-Ferdinand Nothomb**, ministre d'État de Belgique, président du Cercle européen – Perspectives et réalités frontalières (Cercle Pierre Werner)

- Monsieur **Michel Wurth**, président de la Chambre de Commerce, président du Conseil d'administration de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises
- Monsieur **Edmond Israel** (†), président honoraire de Clearstream International
- Monsieur **Michel Maquil**, ancien président du Comité de direction de la Bourse de Luxembourg
- Monsieur **Jean-Claude Finck**, directeur général et président du Comité de direction de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg
- Monsieur **Frank Wagener**, président du Conseil d'administration de la Banque Internationale à Luxembourg
- Monsieur **Carlo Thill**, président du Comité de direction de BGL BNP Paribas
- Monsieur **Pierre Ahlborn**, administrateur délégué, président du Comité de direction de la Banque de Luxembourg
- Monsieur **Claude Kremer**, président de *European Fund and Asset Management Association*
- Monsieur **Gaston Stein**, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg
- Monsieur **Paul Hammelmann**, ancien président du Comité de direction de l'Association des compagnies d'assurances du Grand-Duché de Luxembourg
- Monsieur **Paul-Michael Schonenberg**, président de l'*American Chamber of Commerce Luxembourg*
- Monsieur **Charles Ruppert**, président de la Fondation Pierre Werner
- Monsieur **Lucien Emringer**, président du Conseil d'administration du CVCE
- Monsieur **Thomas Cranfield**, ancien directeur général de l'Office des publications officielles de l'Union européenne

Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe



Le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) est un centre de recherche et de documentation interdisciplinaire sur le processus de la construction européenne. La raison d'être du CVCE s'inscrit dans la volonté de partager les connaissances sur l'Europe unie et repose sur la conviction que nous devons comprendre le passé pour contribuer à la construction de notre avenir. Voilà pourquoi l'adage du CVCE repose sur ces mots: ***Knowing the past to build the future***. Pour réaliser sa mission, le CVCE a, dès sa création, intégré ses activités dans une démarche numérique et publie ses résultats sous forme de corpus de recherche et de dossiers thématiques. Le centre est soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour en savoir plus, une adresse: **www.cvce.eu**

La Fondation du Mérite Européen



La Fondation est une association luxembourgeoise à but non lucratif dont le président est Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg. Créée en 1970 par François Visine, la Fondation a pour but de reconnaître les réalisations des individus, ou d'une manière occasionnelle des organismes, pour leur remarquable contribution à l'avancement vers l'idéal européen ou pour des accomplissements particuliers de nature transnationale. Depuis de nombreuses années, elle confère des médailles aux ressortissants des pays de l'Union européenne. En 2010, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Fondation, une décoration spéciale en or a été créée en vue de reconnaître des mérites européens au plus haut niveau: le Grand Collier a été décerné à S.A.R. le Grand-Duc Henri. Les présidents du Conseil européen, de la Commission européenne et du Parlement européen ont quant à eux reçu le Collier en or.

La Fondation du Mérite Européen est le seul Ordre du Mérite reconnu officiellement sur une base européenne. Son rôle est de répondre aux défis actuels de l'Europe en organisant et en participant à des conférences universitaires et autres manifestations qui promeuvent l'idéal européen, notamment parmi les plus jeunes membres de la société. La Fondation a l'intention de créer cette année une association de médaillés en vue de les impliquer et d'utiliser leurs talents et leur expertise dans la poursuite de la promotion de l'idéal européen. Un nouveau site internet sera mis en ligne sous peu.

La Fondation Pierre Werner



La Fondation Pierre Werner est un établissement d'utilité publique créé le 22 décembre 1993, qui a pour objet de promouvoir et de pérenniser l'œuvre de l'homme d'État luxembourgeois Pierre Werner, ancien président du gouvernement et ministre d'État honoraire du Grand-Duché de Luxembourg.

«Les situations économiques les plus difficiles, voire les plus désespérées, sont susceptibles de se renverser sous la triple influence d'une volonté de redressement, du jeu des forces économiques et du facteur temps, c'est-à-dire de l'attente patiente des résultats de la rencontre des deux autres facteurs».

Pierre Werner

Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs: 1945-1985.

Tome I. Luxembourg: Éditions Saint-Paul, 1991, p. 27.

ISBN 978-99959-708-1-9

www.cvce.eu